

Vol. 22 n°13 Edmonton, le jeudi 31 mars 1988 20 pages 0,50

Éditorial
de Guy Lacombe

Parlant d'humiliations...

Page 4

• *Les langues officielles et l'enseignement*

Une question de dollars et de dispositions législatives

— selon D'Iberville Fortier

Page 3



• *Littérature*

Gisèle Villeneuve sera au premier souper-conférence

Page 8

SOMMAIRE

• *Manifestation à la Législature*

Les parents de l'immersion s'inquiètent...



Samedi dernier, le 26 mars, un groupe de parents anglophones dont les enfants étudient dans le programme d'immersion française ont manifesté devant le Palais législatif pour que le gouvernement Getty modifie le Bill 59 pour y inclure le droit des anglophones à une éducation bilingue en Alberta. Ils ont reçu l'appui des partis d'opposition représentés par Colin McDonald, libéral et Gerry Gibeault, nouveau démocrate. *(Photo Pierre Brault)*

• *Manifestation à la Législature*

Le Bill 59: aucune garantie du droit à l'éducation dans les deux langues officielles du Canada

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Environ 200 personnes se sont rassemblées devant la Législature provinciale samedi dernier pour manifester leur inquiétude face au Bill 59 qui doit devenir la nouvelle Loi scolaire en Alberta.

Cette manifestation organisée par le Comité consultatif du District des écoles séparées d'Edmonton pour l'immersion française, dont la présidente est Madame Colette Mandin-Kossowan se voulait un appui à leur demande d'inclure l'immersion française comme programme «désigné» au lieu d'un programme «alternatif» dans le Bill 59.

Le Comité consultatif maintient que la nouvelle loi, que doit redéposer le gouvernement au cours de la présente session, met en danger le programme d'immersion française et en ralentit l'évolution. «Etes-vous au courant que l'immersion française pourrait être réprimée en Alberta?» demandait Madame Mandin-Kossowan aux manifestants.

Et elle ajoutait plus loin dans sa présentation: «Nous croyons tous que la connaissance des deux langues officielles du Canada les chances d'avenir de nos enfants et accroître la tolérance dans notre communauté».

Présentement plus de 25 000 entants sont dans le programme d'immersion française dans la province, dont 5 000 dans la seule ville d'Edmonton. Il y a un intérêt marqué pour ce programme non seulement dans la province, mais partout au Canada.



Les quelque 200 manifestants ont défilé autour de la fontaine en face du Palais législatif, brandissant des pancartes qui indiquaient leurs positions face à ce problème. Cette manifestation n'a attiré que des personnes de la région immédiate de la capitale albertaine. *(Photo Pierre Brault)*

Au cours du «sit-in» de la Société des parents francophones, le président Frank McMahon n'a cessé de répéter que la Société appuyait ce programme d'immersion française. De plus depuis de nombreuses années les deux groupes linguistiques, faisant la promotion de leur programme respectif, se sont appuyés mutuellement à diverses occasions, du moins en théorie.

Une jeune étudiante de 11e année en immersion française à l'école J.H. Picard, Jacquelyn Feth, 16 ans, a été invitée à adresser la parole aux manifestants, disant que le fait de connaître l'anglais et le français lui assurait un avenir plus prometteur. «Je sais cela parce que je parle une deuxième langue - le français - j'ai donc l'occasion d'avoir plus de chances d'emplois», ajoutait la jeune Feth. «Cela me fait de la peine de voir que le gouvernement veut que ce pays soit bilingue, mais qu'il ne nous assure pas une éducation bilingue», ajoutait-elle.

Pour leur part les deux représentants du NPD et du Parti Libéral, les députés Gerry Gibeault et Colin McDonald ont reproché au gouvernement Getty de faire la sourde oreille aux revendications des parents et étudiants du programme d'immersion française. M. Gibeault a déclaré que si les Conservateurs avaient pris le temps d'écouter le groupe, «le Bill 59 aurait été représenté à la Législature depuis longtemps avec les dispositions nécessaires pour assurer une éducation bilingue dans cette province.»

Pour sa part M. Adrian Tremblay, représentant du Comité de parents de l'école Holy Cross, a fait remarquer, au cours d'une entrevue au journal Le Franco, que le Bill 59 assure les droits des francophones à une éducation dans leur langue, selon l'article 23 de la Charte, mais que la Ministre peut à sa discrétion réglementer ces droits. De plus, il n'y a aucune allusion au droit des anglophones à une éducation bilingue ou dans les deux langues officielles du Canada, ce que le groupe veut faire reconnaître.

Avant de penser à accorder des droits à une éducation bilingue en Alberta, ne serait-il pas logique que le gouvernement Getty commence par reconnaître que la province de l'Alberta est bilingue en vertu de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest et son article 110? La Cour suprême du Canada a d'ailleurs reconnu la validité de cet article dans son jugement sur le cas Mercure. Mais cela ne semble pas suffire au gouvernement Getty pour qu'il pose un geste politique qui démontrerait hors de tout doute qu'il est capable de prendre ses responsabilités comme gouvernement.

En ce qui concerne le Bill 59, il est loin de faire l'affaire des albertains et il ne fait aucun doute que Madame Betkowski



Colette Mandin-Kossowan

devra réviser ses positions sur la présentation d'un tel projet de loin qui a pour but d'assurer une éducation adéquate et répondant aux besoins des albertains. Si elle veut réellement s'assurer la collaboration de toutes les couches de la population, elle devra déléguer des pouvoirs aux commissions scolaires, qui avec le Bill 59 ne deviendront que des exécutant des petits caprices du Ministère de l'Éducation.

franco-capsules

Une collaboration spéciale de J. Louis Fontaine

Coopération économique franco-louisianaise

Un fauteuil roulant informatisé pourrait bientôt devenir le premier résultat tangible d'une coopération économique franco-louisianaise. Un industriel français, Pierre Brunet, a présenté ces jours derniers un prototype de son fauteuil roulant à des représentants des milieux d'affaires de Lafayette en Louisiane. Ce nouveau type de fauteuil roulant a la particularité d'être facilement manoeuvrable, automoteur et de pouvoir grâce à un système de roues, monter et descendre escaliers et rampes d'accès. Il espère avec l'appui d'investisseurs louisianais se lancer à l'assaut du marché américain.

Ottawa veut des fonctionnaires "plus bilingues"

Dans une récente dépêche publiée dans le quotidien Le Droit d'Ottawa, le gouvernement fédéral annonçait sa décision d'augmenter la compétence linguistique des hauts fonctionnaires dans la région de la capitale canadienne et dans les autres régions désignées bilingues. "Une telle mesure devrait permettre à ces hauts fonctionnaires de démontrer par l'exemple leur engagement à créer un milieu de travail propice à l'emploi des deux langues officielles", selon Don Mazankowski, le président du Conseil du trésor.

Un centre de loisirs au Collège Mathieu

Selon Pierre Brault, le directeur du Franco de l'Alberta, la Corporation du Collège Mathieu de Gravelbourg dans le sud de la Saskatchewan, va passer à l'action avec son projet de doter cette institution secondaire de langue française d'un nouveau centre de loisirs et d'éducation religieuse. Le Conseil d'administration, présidé par Irène Chabot de Ferland investira 3$ millions dans ce projet qui devrait bénéficier aux quelque 120 étudiants qui fréquentent le Collège. La campagne de financement à cet effet est co-présidé par l'ex-ministre libéral, Jean Chrétien et par le frère Raymond "Ti-frère" Deschênes,o.m.i.

• *Congrès de fondation*

La S.A.A. est à l'heure des grandes orientations

EDMONTON - Avec son congrès de fondation, qui aura lieu au Coast Terrace Inn, à Edmonton, le 9 avril prochain, la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta est à l'heure des grandes orientations. En effet, pour la première fois depuis la création d'un comité provisoire, le 8 décembre 1988, l'organisme invitera ses membres à se prononcer, non seulement sur le plan d'action des douze prochains mois, mais également, sur des questions qui touchent les fondements même de l'organisme.

Ainsi, la matinée sera consacrée aux ateliers, au cours desquels, les membres pourront discuter du plan d'action, des stratégies de recrutement, du financement et des statuts et règlements - brefs, de l'essence même de l'organisme.

Mais, c'est la plénière, en après-midi, qui permettra à la société de franchir une étape importante de sa croissance. Les membres de la société procèderont, en effet, pour la première fois à l'élection d'un conseil de direction. C'est également au cours de cette réunion que seront présentées les recommandations émanant des ateliers.

Le congrès sera suivi, comme on le sait, du Festin du pêcheur, un banquet avec le chef-cuisiner acadien Francis Boucher. L'invité d'honneur à ce banquet est monsieur Jean-Marie Nadeau, secrétaire-général de la Société nationale des Acadiens. Le tout sera suivi d'une danse avec disco-mobile.

En ce qui a trait au Festin du pêcheur, la Société des Acadien(ne)s de l'Alberta tient à remercier le population de l'encouragement qu'elle lui a apporté. Il n'y a plus de billets de disponibles depuis plus d'une semaine.

Elle exprime ses regrets à l'égard de ceux qui n'ont pu se procurer de billets, tous en les invitants au prochain rendez-vous, soit le souper au homard du 11 juin prochain.

Le congrès débute à 8h45 avec l'inscription, le petit déjeuner et l'accueil, suivi des ateliers. La plénière débutera à 14h.

À la 3...

• Les langues officielles dans l'enseignement

Une question de dollars et de dispositions législatives, selon le Commissaire

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Pendant que les Franco-Albertains se battent pour obtenir leur droit à une éducation dans leur langue maternelle, dans des écoles françaises et l'autogestion de leur éducation, que les parents ayant des enfants en immersion reconnaissent le bien fondé d'une telle revendication, le gouvernement Getty, laisse entendre par la voix de sa ministre de l'Éducation Nancy Betkowski que la nouvelle loi scolaire C-59 comprendra le droit des francophones à une éducation dans leur langue maternelle, c'est du moins ce qu'elle a déclaré devant les membres de la Chambre de Commerce d'Edmonton, il y a quelques semaines.

Mais entre l'esprit et la mise en pratique d'une telle loi, il y a un laps de temps qui peut se traduire par des années avant que l'on passe à l'étape de mise en oeuvre intégrale.

Au moment où vous lirez ces lignes, Madame la ministre aura rencontré les parties impliquées dans la désormais célèbre «affaire J.H. Picard» et on saura alors si elle, et le gouvernement qu'elle représente sont de bonne foi ou non.

Pour sa part, le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, dans la partie V de son rapport annuel 1987 qu'il remettait au gouvernement fédéral la semaine dernière fait au moins quatre recommandations en ce qui concerne l'enseignement des deux langues officielles ainsi que l'enseignement postsecondaire de langue française à l'extérieur du Québec.

Un renouveau

Les attentes des parents en ce qui touche les langues officielles dans l'enseignement sont considérables. Les parents des groupes minoritaires veulent disposer des moyens nécessaires pour assurer à leurs enfants un enseignement de qualité dans leur langue par le biais d'écoles autogérées. De même, la majorité des parents accordent une grande importance à l'apprentisage du français ou de l'anglais langues secondes. Malheureusement, les ressources humaines et financières ne sont pas proportionnelles à la demande. Depuis le début de la décennie 80, la valeur des fonds octroyés en vertu du Programme de langues officielles dans l'enseignement, en dollars constants, a progressivement diminué.

Si les provinces offrent maintenant à leur minorité francophone certains programmes d'enseignement dans leur langue maternelle, le réseau de programmes et d'écoles à leur intention n'est pas complet, et il reste encore des enfants qui ne bénéficient toujours pas d'un enseignement dans leur langue. Au chapitre de l'enseignement de la langue seconde, le nombre des programmes d'immersion en français est loin de satisfaire à la demande. L'accès de tous les enfants à des programmes efficaces pose également un problème. **Seule une augmentation des crédits affectés au Programme des langues officielles dans l'enseignement permettra aux autorités de reconnaître dans leur intégrité les droits constitutionnels des minorités sans diminuer leur capacité de satisfaire à la demande fondée pour un enseignement de la langue seconde de qualité supérieure.**



D'Iberville Fortier

Mais il ne faut pas voir en l'augmentation des crédits un remède à tous les maux. De sérieux efforts doivent être consentis pour cerner les tendances et élaborer des programmes qui correspondent aux exigences de l'avenir. La planification à tous les niveaux du système d'enseignement doit tenir compte des besoins contradictoires et des problèmes propres à chaque région: pénurie d'enseignants, matériel didactique insuffisant dispersion des étudiants, etc.

Le Commissaire aux langues recommande, en raison des problèmes qui se posent notamment au Québec, que les dispositions législatives, voire même constitutionnelles, soient modifiées afin de permettre le regroupement des écoliers selon la langue. Conformément au mandat que lui conférerait le projet de loi C-72, le Secrétariat d'État se doit de participer de façon plus active à l'enseignement des deux langues officielles en coopérant avec les autorités provinciales pour la collecte et pour la diffusion de renseignements à ce sujet à la clientèle du Programme.

scène régionale; b) de créer de nouveaux établissements là où le besoin s'en fait le plus sentir.

Il faut également penser aux diplômés des cours immersifs et aux autres étudiants qui ont acquis une connaissance fonctionnelle du français. Un grand nombre d'anglophones bilingues vont s'inscrire à des programmes universitaires au cours des prochaines années. Il convient donc d'évaluer dès maintenant la demande relative aux besoins en langue française de cette nouvelle génération d'étudiants bilingues. Les efforts de recherche et de planification actuels sont loin de suffire à la tâche.

Les Anglo-Québécois ne sont pas à l'abri, eux non plus, des problèmes. Exception faite de la région montréalaise, le Québec compte peu de cégeps de langue anglaise. Dans le cas des cégeps francophones qui offrent des cours en anglais, le choix en est restreint et le taux d'inscription, bas.

«L'esprit de Saskatoon» encourage le gouvernement fédéral à procéder à une réforme ordonnée mais novatrice de son système d'enseignement supérieur qui corresponde aux exigences de l'avenir. L'adoption d'une stratégie des langues officielles dans l'enseignement jouera manifestement un rôle de premier plan dans l'aménagement linguistique national. **Le Commissaire aux langues recommande que l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire dans les deux langues officielles fasse partie intégrante du processus de consultation et de planification adopté dans le cadre du Colloque national de Saskatoon.**

L'enseignement postsecondaire

La question de l'accessibilité à un enseignement postsecondaire en français à l'extérieur du Québec a été abordée dans le cadre du Colloque national sur l'éducation postsecondaire tenu à Saskatoon en octobre dernier. Cette initiative se voulait un effort concerté pour préparer le Canada aux défis que posera l'enseignement au XXIe siècle.

À un degré moindre, les problèmes liés à la planification de l'enseignement postsecondaire en français ou en anglais ressemblent aux problèmes généraux traités lors du Colloque de Saskatoon: la redistribution des ressources à la lumière des besoins et des objectifs les plus urgents, et la répartition géographique des clients potentiels qui nuit inévitablement à l'accessibilité à un enseignement supérieur. Sauf au Québec, les maisons d'enseignement supérieur entièrement ou même partiellement de langue française sont rarissimes, et, la plupart du temps, les francophones fréquentent un collège ou une université bilingue, voire de langue anglaise.

Le Commissaire aux langues recommande que le Secrétariat d'État, de concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, étudie de près la possibilité a) d'accorder des crédits supplémentaires aux établissements d'enseignement postsecondaire de langue française à l'extérieur du Québec qui jouent ou pourraient jouer un rôle de premier plan sur la

---

• Double déception

L'Alberta et la Saskatchewan oublient la francophonie dans leur discours du trône respectif

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La semaine dernière, les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan reprenaient leurs travaux parlementaires en présentant le traditionnel Discours du Trône.

En Saskatchewan, la population fransaskoise semblait optimiste quant aux intentions du gouvernement Devine en ce qui concerne la reconnaissance des droits des francophones dans cette province, surtout après la fameuse décision de la Cour suprême dans le cas Mercure, qui reconnaît l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest. Il semblait que le gouvernement conservateur de cette province était disposé à inclure un projet de loi sur les droits des francophones.

Mais, à la grande surprise de tous, le Discours du Trône n'a fait aucune mention d'un tel projet de loi et aucun mot de français n'a été prononcé à l'intérieur de la Chambre durant cette cérémonie haute en couleurs présidée par le Lieutenant-gouverneur.

Selon le seul hebdo de langue française en Saskatchewan L'EAU VIVE, le président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan M. Ruper Beaudais, a trouvé «étrange» que les Conservateurs de Grant Devine ne fassent aucune mention des droits des francophones lors de l'ouverture de la 2e session de la 21e législature lundi le 21 mars dernier.

«Ce n'est pas rassurant, c'est comme si rien n'avait changé après le cas Mercure» commentait M. Beaudais. On sait que le jugement de la Cour suprême prévoit que seules les lois adoptées dans les deux langues officielles seront valides en Saskatchewan et il permet aussi l'utilisation du français à l'Assemblée législative et devant les tribunaux. M. Beaudais considérerait innacceptable que le gouvernement établisse sa politique envers la francophonie sans consultation auprès des francophones et de leur représentant politique, l'A.C.F.C.

Selon lui, le gouvernement devrait ouvrir le dialogue dans les plus brefs délais avec la communauté fransaskoise.

Pour sa part, le PM Grant Devine, toujours selon L'EAU VIVE, a promis d'introduire sous peu une loi qui définira les positions du gouvernement face à la décision de la Cour suprême.

En ce qui concerne l'absence de la francophonie dans le Discours du Trône, le PM Devine a expliqué que son gouvernement a simplement voulu s'assurer que ses politiques à ce sujet seront présentées de façon efficace. Le gouvernement Devine irait-il jusqu'à agir par arrêté en Conseil pour éviter une réaction négative de la part de la population anglophone.

M. Devine a d'ailleurs mentionné que lorsque le Discours du Trône a été préparé, les gouvernements n'avaient pas encore rencontré les francophones pour discuter de la question des droits de ces derniers.

Selon M. Beaudais, cette rencontre a eu lieu le mardi 15 mars et la discussion a été restreinte à des généralités.

L'A.C.F.C. attend toujours la réaction du gouvernement à sa proposition que le gouvernement forme un «Conseil des affaires francophones» dont la tâche première serait de veiller à la mise en oeuvre efficace du jugement de la Cour suprême, en consultant les Fransaskois.

En Alberta, le gouvernement a imité celui de la Saskatchewan en ne faisant aucune mention des droits des francophones

(suite à la page 6...)



Éditorial

Guy Lacombe

Parlant d'humiliations...

Il fallait s'attendre à ce que le gouvernement du Québec réagisse avec vigueur à la déclaration du Commissaire aux langues officielles selon laquelle le Québec ferait la promotion du français «non pas en misant sur sa vigueur culturelle mais en humiliant l'adversaire».

Cela étonne d'autant plus qu'à Montréal même, le français reçoit souvent sa part d'humiliations, même en 1988... D'ailleurs les Anglo-Québécois eux-mêmes, à ce qu'il semble, ont été surpris par la déclaration de M. Fortier.

Quand on voit le traitement qui est fait au français dans les autres provinces canadiennes, on ne comprend vraiment pas comment le Commissaire aux langues officielles a pu laisser échapper un tel propos. Et il est intéressant de noter que dans le «Sommaire du Rapport annuel 1987» ce même commentaire vient immédiatement après que le Commissaire ait parlé des «graves problèmes» qu'éprouvent les Anglo-Québécois en matière d'enseignement.

Il n'y a aucune mesure commune entre le taux d'assimilation des Anglo-Québécois et celui des Franco-Albertains. Et pourtant, en Alberta, quand un groupe de parents francophones demandent une école française pour leurs enfants - droit d'ailleurs garanti par la Charte canadienne des droits et libertés - ils provoquent autant de réactions que s'ils proposaient qu'on établisse un dépotoir au centre-ville! Ça c'est de l'humiliation, M. Fortier!

D'ailleurs, à l'heure actuelle, le français n'a toujours pas droit de cité en Alberta. À la Législature albertaine, le 7 avril 1987 - est-il besoin de le rappeler - le député Léo Piquette s'est fait baillonner parce qu'il a demandé une petite question en français. Par la suite, le Comité des privilèges et des élections a recommandé que dans l'avenir, tout député qui désirait s'exprimer dans **«une autre langue que l'anglais»** demande la permission au préalable! Or, ce scandale est pratiquement rapporté comme un fait divers dans le Rapport du Commissaire aux langues officielles: on y lit que cette question «a défrayé la chronique en Alberta».

Or l'affaire Piquette a eu une envergure nationale: on en a parlé partout au pays et même en Europe! Peut-on trouver une plus grande indécence linguistique? Si on veut parler d'humiliation, il faudrait demander à Léo Piquette ce qu'il en pense. Il y a goûté, lui!

Nous ne voulons pas faire une montagne avec ces quelques mots du Rapport du Commissaire aux langues officielles, rapport qui témoigne d'ailleurs d'une préoccupation réelle de défendre les droits et les intérêts des communautés linguistiques du Canada. Mais nous ne pouvons quand même pas laisser passer cette incidence regrettable qui risque de laisser croire que la majorité francophone du Québec traite moins bien sa minorité que ne le font les majorités anglophones ailleurs!

Budget responsable

Le budget qu'a déposé jeudi dernier le Trésorier provincial, Dick Johnston nous apparaît comme un budget responsable. Bien sûr, chacun n'y trouve pas tout ce qu'il souhaiterait y voir, comme en font foi, par exemple, les commentaires de Ray Martin et de Nick Taylor, mais un budget qui fait plaisir à tout le monde, ça ne se fait pas. Pas même au sein de nos familles!

La détermination du gouvernement provincial à éliminer le déficit pour 1990-91 est aussi louable que celle qu'éprouve n'importe quel citoyen de se débarasser de son hypothèque, même si entre-temps, il est obligé de se serrer la ceinture ou de retarder l'achat de sa nouvelle voiture! Et à ce chapitre-là, la province est fort bien engagée. Nous souhaitons toutefois que les citoyens ne soient pas les seuls à se serrer la ceinture: le gouvernement se doit de prêcher par l'exemple!

La préparation d'un budget oblige à faire des choix parfois difficiles, ou à prendre des décisions parfois pénibles. Il y a même des risques que certaines décisions soient mauvaises. Mais dans l'ensemble, on peut dire que M. Johnston a relevé le défi honorablement et mérite la confiance des Albertains.

Lettres ouvertes

M. le directeur-rédacteur
Le Franco
Lettre ouverte
Edmonton (Alberta)

Cher Monsieur Brault,

À la lecture de vos derniers numéros du **Franco** on sent monter une nouvelle fierté chez les Franco Albertains. **Le Franco** du 4 mars nous livre les messages suivants: «Une VICTOIRE pour les francophones hors Québec», «J'aime mon pays et j'ai assez travaillé pour le prouver (dixit R.P. André Mercure)», «Depuis 1905, les gouvernements de l'Alberta ont piétiné les droits», «La fièvre s'empare de l'école Ste-Croix», et «Les Franco Albertains n'ont rien à craindre...» Puis dans celui du 11 mars ont lit: «C'est innaceptable (en parlant de l'injustice fait par la Commission scolaire catholique d'Edmonton à l'endroit des francophones)» et «Le moral est bon et on veut aller jusqu'au bout (en parlant du **sit-in** au bureau de ladite Commission)».

Voilà qui montre du cran, de l'espoir, même, que justice sera enfin faite et que les francophones de l'Alberta pourront à nouveau marcher avec fierté et liberté, sachant qu'ils sont des citoyens ÉGAUX.

Félicitations! tant aux avocats qui ont défendu la cause Mercure et aux manifestants du **sit-in**, qu'aux membres de l'équipe du **Franco** qui l'ont rapporté fidèlement.

Cela me donne le goût de chanter avec Yves Duteil:

«C'est une langue belle
avec des mots superbes
Qui porte son histoire à
travers ses accents
Où l'on sent la musique et
le parfum des herbes
Le fromage de chèvre et le
pain de froment
***
Et de l'île d'Orléans
jusqu'à la Contrescarpe
En écoutant chanter les
gens de ce pays
On dirait que le vent s'est
pris dans une harpe
Et qu'il a composé toute
une symphonie.»

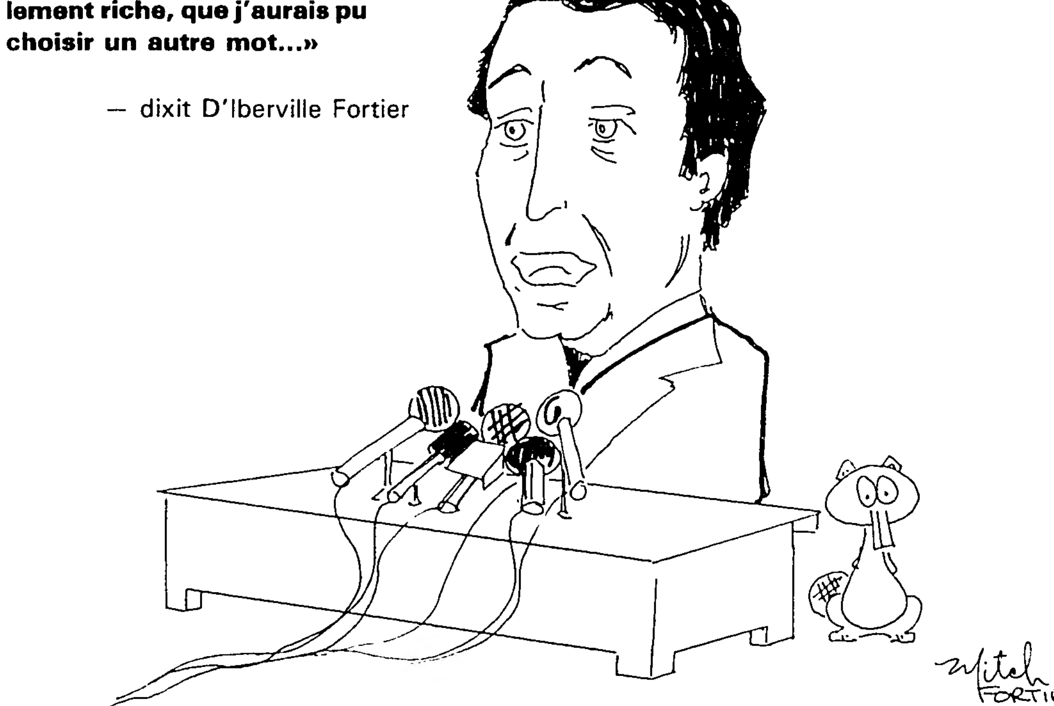
Je me demande, cependant, combien de vos lecteurs ont flairé le renard dans le poulailler en lisant ces entêtes. Il s'agit, évidemment du reportage d'une entrevue avec Marc Arnal, le directeur général du Secrétariat d'État à Edmonton dans l'article de Sylvain Côté «Les Franco Albertains n'ont rien à craindre du multiculturalisme». Selon Arnal, et je cite «si l'A.C.F.A. s'appuie sur la notion des deux peuples fondateurs afin de prendre position sur le multiculturalisme elle se

(suite à la page 18)

Caricature

«La langue française est tellement riche, que j'aurais pu choisir un autre mot...»

— dixit D'Iberville Fortier



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Chef d'atelier: Michel Raymond

Tech. en photocomposition: Lise Girard

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Nouvelles régionales

• *Prématernelle Calgary*

L'Arc-en-ciel, une initiative communautaire

LYNE RIVEST

CALGARY - Fondé en novembre 1980 par un groupe de parents de Calgary désireux de donner à leurs jeunes enfants l'expérience de la prématernelle en français, l'Arc-en-ciel était, à ses débuts, une classe d'immersion. Aujourd'hui, située à l'intérieur de l'école francophone Ste-Anne, elle accueille les petits de trois à cinq ans ayant une compréhension de la langue française et dont l'un des parents s'exprime en français.

Entreprise à but non-lucratif, l'Arc-en-ciel est gérée par un comité de parents dynamiques qui voit à sa bonne marche financière et qui participe activement aux activités de la prématernelle. Trois parents se relaient chaque avant-midi comme aide auprès de Madame Diane Benoit, professeur à la prématernelle. Encadrés de deux adultes, les enfants sont regroupés en deux classes d'une dizaine d'enfants et fréquentent la prématernelle à raison de deux demi-journées par semaine.



Madame Diane Benoît donne des conseils à ses jeunes élèves dont les jeux éducatifs, la peinture, la pâte à modeler n'ont plus de secret. *(Photo Lyne Rivest)*

D'une durée de deux heures et demi, ces demi-journées se déroulent selon un programme bien défini. Au cours de la première heure les enfants explorent à leur aise les différents centres tels que la peinture, le bricolage, le bac à sable, les jeux éducatifs et le coin de lecture. Après avoir tout rangé, ils se regroupent pour l'atelier de chansons, prennent une collation et passent aux activités physiques, après tout ça, une courte période de repos, question de reprendre son souffle. L'avant-midi se termine par une activité de groupe: le jeu de loto, les marionnettes et bien d'autres. La lecture d'un conte vient clore cette demi-journée bien remplie.

Comme nous l'explique Diane Benoit, la prématernelle l'Arc-en-ciel représente pour bien des petits une occasion unique de socialiser en français. Elle leurs donne l'occasion de jouer avec d'autres enfants et d'amorcer ainsi le détachement progressif avec la maison.

Qu'on se passe le mot la prématernelle l'Arc-en-ciel de Calgary débute ses inscriptions pour septembre prochain à compter du 22 avril. On s'adresse à l'un des membres du comité de parents - Gail: 271-8436, Francine: 278-9825, Marie-Louise: 278-0799 pour en savoir plus long.

• *Éducation*

L'école J.H. Picard pourrait redevenir française

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Les autorités de St-Albert School, district no 3, s'inquiètent à juste titre, du changement que les parents francophones, veulent apporter au sein de cette école, en séparant les étudiants francophones des anglophones. Environ, 50 élèves de St-Albert, fréquentent depuis plusieurs années déjà l'école secondaire J.H. Picard, d'Edmonton.

Ce que les anglophones ne semblent pas réaliser (ou, peut-être le réalisent-ils que trop) c'est qu'au contact de ces derniers, les nôtres s'assimilent et perdent sans s'en rendre compte, cette langue et cette culture qui sont nôtres, après tout, et dont nous sommes fiers. Il s'agit d'un héritage, que nos jeunes, ils nous l'ont prouvé au cours de la fin de semaine dernière, veulent eux aussi sauvegarder. Si le cas était à l'inverse... les anglophones se laisseraient ainsi «damer le pion»???

Nos francophones, représentent les deux-tiers des étudiants de J.H. Picard, tandis que les anglophones en représentent que le tiers. Sans se prévaloir des droits de la constitution, est-ce qu'en principe, la décision de la majorité ne l'emporte pas sur la minorité?

Selon la ministre de l'éducation Nancy Betkowski, il n'est pas question de construire une autre école pour les francophones, tandis qu'un peu partout on ferme ces maisons d'enseignement. Dans ce cas, que Betkowski, accorde une de ces écoles aux anglophones.

Superbement ridicule que cette question aux nouvelles anglaises de 6h à C.F.R.N., lundi le 14 mars dernier «Should Francophones have their own French high school»? Point nécessaire d'avoir la tête à Papineau, pour deviner à l'avance, que les Anglais répondraient (non) en majorité. Ils sont en majorité dans la région. C'est aussi simple que cela!

Il n'y a pas si longtemps, dans un rassemblement de la F.J.A. télévisé, un jeune avouait, «je suis finissant de J.H. Picard, et j'ai de la difficulté, (il n'avait pas à nous le spécifier), à m'exprimer en français». Un aveu déconcertant, pour une école qui se veut française. C'est pour qu'un fait semblable ne se répète pas, que les parents de ladite école réagissent avant qu'il ne soit trop tard.

Qui sait...? Peut-être que J.H. Picard répétera l'exploit des Mercure, Piquette et fort probablement Lefebvre.

À ne pas manquer

Mme Claude Roberto, docteur en histoire et archiviste aux archives provinciales, prononcera une causerie sur les archives francophones, samedi le 9 avril prochain, à 14h. Mme Roberto est l'invitée des Amis du Musée Héritage Museum.

Mme Roberto, présentera également des diapositives sur l'histoire francophone de la province et de l'ouest. Suite à tout ceci, Mme Roberto, répondra aux questions que pourraient lui adresser les personnes présentes. Une invitation spéciale s'adresse aux Canadiens français. Un petit changement: Contrairement à ce qu'on avait annoncé au préalable, la causerie sera donnée dans la bibliothèque du St-Albert Place, au lieu du musée.

Un canadien français est honoré

M. Frank Ricard, a été récemment honoré par les autorités de la ville de St-Albert, pour ses trente ans de services, comme employé de la ville, dont 28 ans à titre de pompier et 2 ans comme homme à tout faire aux travaux publics.

Né à Morinville en 1926, M. Ricard épousa Mlle Adeline Hamel, en 1947. Du couple Ricard, qui demeure maintenant à Morinville, naquirent onze enfants.

En guise de reconnaissance, de la part de la ville, M. Ricard a reçu une médaille en or, incrustée d'un diamant, ainsi qu'une plaque, avec l'inscription: «Hôtel-de-Ville de Saint-Albert-1957-1987-30 années de services.

• *Dossier-femmes*

Visite de la présidente du FNFCF

OTTAWA - La présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF), Madame Lise Latrémouille, a fait une tournée éclair de l'Alberta avec escale en Saskatchewan. «Lorsqu'on évolue au sein d'un organisme national tel la Fédération, il est facile de perdre contact avec les femmes du milieu» a indiqué Lise Latrémouille. «L'objectif principal de cette visite éclair est de rencontrer les groupes-membres de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises chez elles afin de mieux cerner leurs préoccupations quotidiennes».

Au cours des nombreux échanges, Madame Latrémouille, qui était accompagnée de la directrice-générale de la Fédération Madame Nycol Vinette, a cherché à faire connaître les multiples dossiers en développement à la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. L'entente du lac Meech, l'entente bilatérale de libre-échange, le projet de loi sur les langues officielles, les services de garde sont, autant de sujets qui ont été abordés par la présidente nationale au cours de ces sept jours.

Mentionnons que la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, organisme porte-parole des femmes francophones, vivant en milieu minoritaire au Canada, a été créée en 1914.

Vouée à la défense des intérêts de quelque 500,000 femmes de tous les âges, la Fédération promeut une plus grande autonomie financière chez ses membres.

Déception...

(suite de la page 3)

et ne prenant aucune initiative pour éviter de se retrouver en Cour suprême avec le cas Lefebvre que de toute évidence l'obligera à reconnaître les droits des francophones de la province.

Le gouvernement Getty a manqué une belle occasion de démontrer un leadership dans ce domaine, se contentant de la stratégie du laisser-aller, du laisser-faire, de l'indifférence dans la conduite des affaires de la province comme il sait si bien le faire depuis son arrivée au pouvoir.

Ile ne fait aucun doute que de nombreuses pressions seront exercées sur les PM Mulroney et Bourassa pour qu'ils interviennent auprès de leurs collègues de l'Alberta et de la Saskatchewan pour faire respecter l'Entente du Lac Meech que ces deux provinces ont signée.

On sait que l'A.C.F.C. entreprend une vaste campagne de lobbying auprès d'Ottawa et de Québec pour inciter les deux paliers de gouvernement à intervenir dans ce débat. Qu'adviendra-t-il si la Saskatchewan reste indifférente à la décision de la Cour suprême? Il ne faut pas oublier que les francophones ont maintenant épuisé tous les recours légaux pour faire reconnaître leurs droits, que leur restera-t-il comme option ou autre stratégie, si la volonté politique des gouvernements est inexistante?

• *Éducation*

Ensemble nous l'aurons notre programme en français pour francophones

LOUISE CHAPUT

FORT MCMURRAY - Plus de 25 parents francophones se sont recontrés jeudi le 10 mars pour une séance d'information concernant l'éducation de leurs enfants. Présentement, la seule alternative qui existe pour les enfants de parents francophones afin d'étudier dans leur langue maternelle est de s'inscrire au programme d'immersion. Créé d'abord pour les anglophones, le programme d'immersion s'avère un très bon programme pour ces derniers. Tant qu'aux francophones, connaissant déjà la langue française, ce programme est inadéquat. Le jeune anglophone fait l'apprentissage de la langue, en revanche le francophone désire apprendre dans sa langue. Il n'est pas intéressant pour l'enfant d'apprendre un vocabulaire connu, sa curiosité n'étant pas stimulée.

Selon la Charte canadienne des droits et libertés, les parents dont la langue première apprise est le français ont le droit de faire instruire leurs enfants en français, aux niveaux primaire et secondaire. Dans le but d'obtenir l'éducation en français de leurs enfants, les parents doivent se regrouper en formant des comités pour revendiquer des programmes français ou des écoles françaises.

Monsieur Alain Tremblay, directeur général de la fédération des parents francophones de l'Alberta est venu parler aux parents francophones de l'importance de former des comités de parents. La FPFA a été fondée il y a deux(2) ans par l'Association canadienne française de l'Alberta. Le but de la FPFA est de donner aux personnes intéressées la chance de se regrouper, de s'informer et de revendiquer leurs besoins. Le regroupement des parents leur permettant ainsi d'échanger leurs idées et de travailler à un but commun. La FPFA étant membre de la commission nationale des parents francophones, des échanges entre différentes régions sont encouragées afin de briser l'isolement et de se prêter main forte pour une cause commune.

Monsieur Jean-Claude Giguère, directeur-adjoint au bureau de l'éducation, a souligné l'importance du regroupement afin d'obtenir des écoles ou des programmes d'éducation française. Pour ce faire, il est nécessaire de s'impliquer au niveau politique et de s'entretenir avec des commissaires d'écoles. Un rôle essentiel du comité de parents est de promouvoir la participation des parents.

Lors de la réunion, les gens ont procédé à l'élection d'un comité exécutif provisoire dans l'intention que le comité de parents devienne une société autonome. La présidente élue est Madame Anna Arsenault et sa vice-présidente Madame Maryse Maurice. Sept personnes ont été élues à titre de directrices, il s'agit: Mesdames Annette Boult, Johanne Sheehy, Gertrude Bourque, Francine d'Auteuil, Trudy Lavoie-Olsen, Danielle Arrand et Huguette Monette.

Les projets futurs du comité de parents sont de faire connaître dans la communauté et ainsi permettre un plus grand regroupement. L'obtention d'écoles ou de programme français est une grande étape à franchir. Mais, la réalisation de ce projet, se poursuivra progressivement si les francophones se réunissent pour mettre leur effort en commun.

• *L'École Sainte-Anne*

Histoire d'une petite école sans prétention

MARTINE TREMBLAY

CALGARY - Il était une fois une petite école qui abritait sous son toît des étudiants de la maternelle à la 9e année. Elle s'appelait l'école Sainte-Anne et portait comme devise «Le français au coeur des jeunes, les jeunes au coeur du français». Elle avait de valeureux professeurs pour dispenser de bons cours. Quoi de plus normal, dans une bonne école?

Ce qui la caractérisait des écoles de Calgary est qu'elle était francophone dans un milieu majoritairement anglophone. Certaines personnes auraient pu croire que cette école ne tiendrait pas le coup et serait amener à fermer. Au contraire! Au fil des ans, cette école multipliait son nombre d'étudiants et passait de 125 à 250 étudiants!

Ces étudiants profitaient d'activités spéciales propices à leur développement et leur épanouissement.

En voici une brève description.



La directrice de l'école Sainte-Anne Mme Thérèse Cameron aurait-elle aussi attrapé la «pandamanie» qui déferle sur Calgary depuis le début des Jeux olympiques? *(Photo Martine Tremblay)*

Pour les élèves du primaire, 1er et 2e cycles:

- ateliers de tissage, filage de laine, tire Ste-Catherine et contes (Journées du Patrimoine - 25 novembre);
- présentation d'un concert de Noël;
- journées de ski;
- ateliers de chant avec la chorale Voix des Rocheuses;
- divers spectacles: Boîte à Popicos, Danseurs de Bonnyville Bill Russell, Cercle Molière, etc...;
- jeux, masques et repas communautaires (Journée du Carnaval - 5 février);
- relais du flambeau olympique entre les écoles de Calgary;
- journée de la «pandamanie» (les jeunes confectionnaient des pandas et étaient vêtus de noir et blanc);
- concours oratoire.

Pour les étudiants du secondaire, 1er cycle:

- ateliers de gigue, de cuillères et de peinture (Journée du Patrimoine - 25 novembre);
- cours d'arts ménagers et industriels chaque mercredi après-midi à l'école Holy Cross;
- ateliers de sculpture, danse sur patins, ballon-balai (Carnaval - 5 février)
- concours de lipsync;
- concours oratoire;
- pièces théâtrales et mise en scène (présentation devant le public au printemps);
- voyage à Edmonton pour une rencontre Franco-Jeunesse de l'Alberta (3, 4, 5 et 6 mars);
- ligue de sports intramuros;
- foire de sciences (14 avril);
- Club des artistes;
- Conseil étudiant;
- dîners 'hot-dogs' pour ramasser des fonds pour de futures activités;
- voyage au Québec pour un échange-étudiant (11 au 17 avril).

Vous pouvez constater que les étudiants de l'école Sainte-Anne ont la chance d'expérimenter différents domaines qui incitent au dynamisme, à une ouverture d'esprit et à la formation de la personnalité.

Le plus important, c'est que tout se passe en français...

• *Une première*

Le M.F.C. tiendra son ralliement provincial à McLennan

HENRIETTE LAVERDIÈRE

MCLENNAN - Le 15 avril 1988, aura lieu le premier Ralliement Provincial du M.F.C., «Mouvement des Femmes Chrétiennes». Le thème du Congrès sera «Défis des Femmes de Notre Temps». De 14h à 17h, les activités sont réservées aux dames seulement tandis que les hommes sont les bienvenus à participer à partir de 17h, au moment de la messe solennelle par son Excellence Mgr. Henri Légaré et tous les aumôniers du M.F.C. présents. La messe sera suivie d'un banquet et conférence sur «Le Défi de la Femme de notre temps dans l'Église» par Mme Jeannine Séguin.

Pour terminer la soirée, une pièce de théâtre «Les Trois Entêtées» sera présentée par la Débâcle. Le contenu de cette pièce est surtout un message contre la violence sur toutes ses formes. La réalisation de ces activités nous a été possible, grâce à l'aide financière des Chevaliers de Colombs, du Secrétariat d'État et de la collaboration de la Débâcle. Le M.F.C. remercie les Chevaliers et les invite très chaleureusement à participer aux activités à partir de 17h. Pour la modique somme de 8$ vous pouvez assister au banquet et à la pièce de théâtre.

Procurez-vous des billets avant le 8 avril au Centre de l'Éducation permanente à Falher, dans l'Édifice Provincial, ou encore en téléphonant à la présidente du M.F.C. de votre paroisse.

• *Expérience en milieu majoritaire*

Tu es jeune... viens voir le Québec

La Fédération des Parents Francophones de l'Alberta, est heureuse d'annoncer dans le cadre de son 1er colloque provincial, que grâce à un octroi de la CRB, la Commission Nationale des Parents Francophones en collaboration avec la F.P.F.A. sera en mesure pour le mois de juillet 1988 de faire participer des jeunes Franco-Albertains au projet Viens voir le Québec.

Les jeunes iront passer un mois au Québec, dont une semaine dans des familles d'accueil. Le reste du temps sera consacré à des activités de groupes, telles des excursions dans des lieux historiques, des tours de villes, des soirées au théâtre et aux concerts, des visites d'usines et de commerces où l'on travaille en français, etc. Le transport par avion et les frais de séjour seront défrayés par le projet.

Le but du projet est de permettre à des jeunes francophones vivant en milieu minoritaire de faire une expérience de vie en milieu majoritairement français, et de voir notre histoire et notre culture canadienne-française active et bien portante au Québec. La fierté se développe plus par ce que l'on vit, que par ce que l'on se fait dire...

Les candidats et les candidates pour ce projet doivent être âgés entre 15 et 18 ans inclusivement, avoir démontré des qualités de chef dans leur milieu de vie, et avoir le désir de parfaire leur connaissance du français et de la vie française au Canada.

Au retour du voyage, on pourrait leur demander de se faire les ambassadeurs de la culture française auprès de leurs ami(e)s, en participant à des panels, des rallyes, par des présentations surtout orales, où ils ou elles parleront de leurs expériences et de leurs impressions.

Les jeunes qui sont intéressés doivent soumettre leur candidature à la Fédération des Parents Francophones de l'Alberta ou au bureau de Francophonie Jeunesse de l'Alberta au plus tard le 7 avril 1988.

• *Développement économique*

«La Coop d'Habitation de St-Isidore tient ses réunions en anglais»

— selon Pauline Lavoie

RUTH DOYON

ST-ISIDORE - La Société des Compagnons est l'organisme responsable du développement économique de St-Isidore et ce depuis sa fondation, il y a 35 ans. Réunis en assemblée annuelle le 9 mars dernier, ses membres, des invités spéciaux et des représentants des 18 comités locaux se penchent sur son orientation future.

Réunis en sous-groupes, les 46 personnes présentent ont eu à réfléchir sur 3 questions portant sur l'avenir de la Société. En premier lieu, quel rôle doit jouer la Société face au but principal de St-Isidore qui est la croissance spirituelle, culturelle et économique. On en vient au consensus suivant: tout projet de développement économique devrait respecter les aspects spirituel et culturel. Ce qui implique qu'un projet qui irait contre l'un ou l'autre de ces aspects devrait être abandonné.

Secteurs prioritaires d'implication

Les suggestions et recommandations faites quant aux secteurs dans lesquels la Société devrait s'impliquer sont nombreuses. On y retrouve les domaines suivants: commercial, industriel, la construction, l'éducation, la politique et la création d'emplois.

Quels sont les moyens disponibles et les actions nécessaires pour atteindre ces buts? Il est suggéré de supporter le secteur privé et d'encourager les petites et moyennes entreprises. Le support dans le domaine de l'éducation doit être orienté vers l'ouverture d'une garderie et l'implantation d'une école française. La création d'emplois chez les jeunes est aussi un moyen d'impliquer ces derniers dans le développement de leur communauté. Informer les agents d'immeubles des services offerts dans la communauté, faire de la publicité auprès des populations francophones hors Alberta afin d'accroître la population. La Société devrait aussi profiter de la relance économique promise par l'installation d'un moulin à papier dans la région.

La Coop d'Habitation s'anglicise

«La Coop d'Habitation de St-Isidore tient ses réunions en anglais» affirme Pauline Lavoie, présidente de cet organisme. Cette annonce a eu l'effet d'une bombe chez plusieurs défenseurs de la langue française. «Nous n'avons jamais spécifié que la Coop d'Habitation est française mais nous disons que la communauté l'est» explique Mme Lavoie. Elle poursuit: «Cette année seulement, nous avons eu 13 logements à combler, ce n'est pas toujours facile de trouver des locataires francophones». Certaines conditions rendent le recrutement difficile. Il y a d'abord une contribution de 1000$ à verser pour faire partie de la Coop, puis la participation à différents comités s'avère nécessaire. «C'est difficile de tenir toutes les réunions en français puis ensuite demander aux anglophones de faire partie d'un comité» avoue Mme Lavoie.

Pour Laval Bergeron, président de la Société des Compagnons, que toutes les réunions se tiennent en anglais alors que 4 foyers sur 20 sont anglophones, est un pas vers l'assimilation.

«La Coop d'Habitation a été formée pour garder à St-Isidore son caractère francophone» affirme M. Bergeron. «La Société a appuyé ce projet qui a pour but de mettre des logements à prix raisonnables à la disposition des francophones. Il devrait être clair pour les nouveaux locataires quels sont les buts de la Coop d'Habitation». «Il ne s'agit pas de refuser les anglophones mais il faut se faire respecter,» ajoute M. Bergeron.

Quoi qu'il en soit, une planification à long terme dans le domaine du développement communautaire semble s'imposer. Est-il en train de se produire ici ce qui s'est déjà produit dans de trop nombreuses communautés francophones? Voilà une question que plusieurs résidents se posent.



L'heure était à la planification et surtout à la prise de conscience de certains problèmes qui touchent la Société des Compagnons et la Coop d'Habitation. *(Photo Ruth Doyon)*

Votre engagement envers la dignité humaine



Dans un monde de confusion et de trouble, il devient encore plus important de reconnaître la dignité de chaque être humain.

À travers le monde et dans notre province, il y a des gens qui se font les défenseurs de la dignité humaine. Ils s'assurent que les citoyens ont une chance égale et équitable de vivre leur vie, libre de toute discrimination.

Si vous connaissez une telle personne en Alberta, mettez-la en nomination pour le Prix des Droits de la Personne de l'Alberta.

Faites-en votre contribution pour 1988, le 40e anniversaire de la signature de la Déclaration Universelle des Droits de la Personne par les Nations-Unies. C'est une occasion de se souvenir que nous sommes tous membres de cette grande famille qu'est l'humanité.

Nominations acceptées jusqu'au 30 juin 1988

Pour obtenir un formulaire de nomination avec guide de procédure, ou plus d'information sur la Déclaration, appelez le (403) 427-3116, Edmonton.

Appel sans frais, consultez le bottin AGT sous la rubrique Government of Alberta

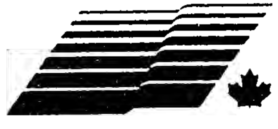


HUMAN RIGHTS COMMISSION

15 jeunes montent au Sommet

Journaliste pendant trois jours à Toronto? Pourquoi pas!

Quinze jeunes Canadiens se mériteront un voyage gratuit au Sommet économique de Toronto auquel ils assisteront à titre de reporter-observateur, du 19 au 21 juin.



Le gouvernement du Canada encourage ainsi la participation de la jeunesse du pays à cet important événement d'envergure internationale, dont l'hôte sera le Premier ministre, M. Brian Mulroney, et auquel participeront les dirigeants des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie et du Japon, ainsi que ceux de la Communauté économique européenne.

Pour participer au concours, il suffit de rédiger un court éditorial sur «Un sujet d'importance pour le Canada au Sommet économique». Le sujet doit se rapporter au rôle du Canada dans l'économie mondiale ou aux facteurs sociaux ou autres qui influencent directement notre économie.

Votre école (ou cégep) recevra d'ici le 18 avril un cahier d'information et une bande vidéo sur le Sommet. Renseignez-vous auprès de votre professeur ou de votre directeur, ou encore composez le 1-800-267-0829.



L'hon David Crombie
Le Secrétaire d'État du Canada

Hon. David Crombie
The Secretary of State of Canada

L'hon Jean Charest
Ministre d'État à la Jeunesse

Hon. Jean Charest
Minister of State for Youth

Canada

FW 114

Les règlements.

- Rédiger l'éditorial d'au plus 500 mots, en français ou en anglais.
- Dactylographier le texte à double interligne ou l'écrire lisiblement.
- Être étudiant ou étudiante à temps plein au niveau secondaire (ou dans un cègep du Québec) et avoir 19 ans ou moins au 31 décembre 1988.
- Critères: clarté; style; force de l'argumentation; originalité.
- Date limite: Les éditoriaux doivent parvenir à Ottawa au plus tard le 12 mai 1988.
- Les textes soumis ne seront pas retournés. Les textes gagnants pourront être adaptés, traduits, reproduits ou publiés.

Un jury de spécialistes examinera les textes.

Envoyer les textes à l'adresse suivante:
Concours de rédaction du Sommet
Secrétariat d'État du Canada
Ottawa K1A 0M5

Joindre le formulaire suivant, ou une copie, à votre éditorial.

Nom ________________

Adresse ________________

________________ **code postal**

Téléphone ( ) ________ **Âge:** ____

Nom de l'école (ou du cégep) ________________

No. de téléphone de l'école (ou du cégep) ( ) ________

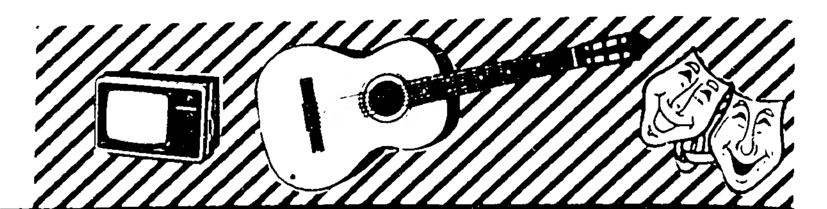
J'ai lu les règlements du concours et les accepte.

Signature de l'étudiant(e)

Signature du parent ou tuteur pour les personnes mineures

To obtain an English copy of this notice, please call 1 800 267 0829

Arts et spectacles



• *Chapeau à l'école J.H. Picard*

Pour sa présentation de «L'Auberge des morts subites»

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - Vendredi soir le 18 mars, j'assistais a la seconde representation de la pièce de theatre «L'auberge des morts subites» au Théâtre Français d'Edmonton. Il est question de quatre (4) humains morts subitement qui doivent être déshumanises pour avoir accès au paradis... mais qui tenteront, avec l'aide du démon, d'humaniser le directeur célestin et ses aides.

Marquée par un début très lent, la pièce prend soudainement une allure dynamique qui permet alors au public de jouir de moments assez palpitants et amusants. Les entrées subites et fougueuses de Daniel Chameroy, dans les rôles de Satan, du vendeur, etc..., apportent sans cesse une nouvelle dimension très intéressante à l'action.

Les acteurs maîtrisent leurs rôles à merveille et semblent si à l'aise sur scène... et même hors scène (i.e.: assis parmi la foule et applaudissant le politicien, le vendeur offrant ses produits au public, etc...). Les acteurs se mêlent bien au public et trouvent le moyen de le faire participer à l'action d'une manière assez drôle.



«L'Auberge des morts subites» pièces du célèbre Félix Leclerc a été jouée par les étudiants en théâtre de l'école secondaire catholique J.H. Picard, sous l'habile direction de M. Gilles Denis. *(Photo Mario Bouchard)*

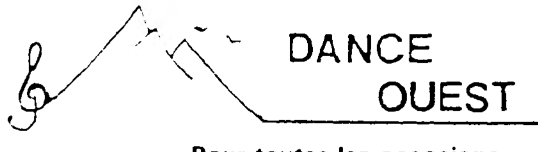
Le directeur artistique de l'école J.H. Picard, M. Gilles Denis, a su exploiter l'environnement de façon ingénieuse afin de varier les entrées (surprises, bien à point) et les interventions de ses acteurs.

Que l'on parle de décors, de costumes, de matériel, d'accessoires, d'éclairage, d'effets spéciaux et surprises (fumée, téléphone parlant, explosions, etc...), de musique, etc..., il y a un très bel agencement qui ajoute de la valeur à la qualité du spectacle. Tout cela laisse voir un travail remarquable de la troupe.

La faiblesse majeure se situe au niveau du français parlé: on fait trop usage de l'anglais à certaines occasions alors qu'il serait si facile de faire place au français.

Malgré tout, il est plaisant de constater que des étudiants franco-albertains puissent arriver à offrir un très bon spectacle qui «accroche» les gens avec autant de force.

Il y a une variété d'activités francophones. Y participez-vous?



Pour toutes les occasions...
Le plaisir de **DANSER** en
français et en anglais
De la chanson du bon vieux temps
jusqu'au tout dernier succès...
LA DISCO QUI «SWING»! pour réservations: **645-6782**

NOUS PRÉSERVONS LES TERRES HUMIDES...
LES CANARDS ET LES OIES FONT LE RESTE.
Composez: 1-800-665-3825 pour plus de renseignements.



Canards Illimités Canada

• *Littérature*

«Gisèle Villeneuve sera à notre premier souper-conférence»

MICHEL AUFFRAY

Le Carrefour de Calgary organise son premier souper-conférence pour le jeudi, 28 avril prochain à 19h30. L'auteure de «Rumeurs de la Haute-Maison», Gisèle Villeneuve, y sera la conférencière. Le restaurant «Le Flamboyant» (spécialités créoles) a été choisi pour cette affaire.

Pour participer à cette soirée, hâtons-nous d'indiquer nos intentions en téléphonant à l'A.C.F.A. (228-4095) ou au Carrefour (244-9822) à Calgary. Les réservations doivent être faites avant le 8 avril étant donné que les places sont à nombre limité.

Gisèle Villeneuve nous a indiqué que son thème sera «les hauts et les bas du métier d'écrivain...». Elle traitera ceci en parlant d'anecdotes personnelles ainsi que d'implications, d'expériences, de connaissances et d'impressions d'une personne qui écrit comme acte créateur. Elle veut parler en relevant surtout le point de vue humoristique des relations que l'écrivain établit avec le reste de l'humanité... «L'écrivain doit vraiment se pencher sur tous les côtés humains...» affirme l'auteure.

L'atmosphère promet d'être légère, plaisante... en fait; une affaire à ne pas manquer.

L'événement gastronomique de l'année

Banquet conçu et préparé par le réputé chef-acadien

Francis Boucher

Ce banquet sera suivi d'une soirée de danse

Coast Terrace Inn
4440 Calgary Trail N.
Le samedi 9 avril 1988
à 18h30





LES BILLETS SONT EN VENTE AU PRIX DE 25$ PAR PERSONNE

Vous pourrez vous les procurer aux endroits suivants:

Au siege social de la S.A.A., Tél. **468-6983**
Au Carrefour, 8536 109e rue
Tel. **432-1267**
A la Caisse Francalta, 8806 92e rue
Tel. **465-9791**
A la Boite à Popicos, 8520 91e rue
Tel. **469-7193**
Auprès des membres du Club Richelieu et des Chevaliers de Colomb
Info **468-5854.**



La S.A.A.
Pièce 211, 8925 82e avenue
Edmonton, Alberta

Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

CUISINE ACADIENNE DE FRUITS DE MER
(Offert en collaboration avec la Société des Acadien(nes) de l'Alberta)

Le lundi 11 avril; de 19h à 21h
Lieu: Faculté Saint-Jean
Frais de scolarité: 6$

Venez apprendre quelques secrets culinaires afin d'apprêter les fruits de mer à la façon acadienne en compagnie du réputé chef-acadien Francis Boucher.

Pour de plus amples renseignements ou pour fins d'inscriptions:
En personne: Éducation permanente/Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton (Alberta) T6C 4G9
Par téléphone: 468-1582

Les inscriptions auront lieu également lors du «Festin du pêcheur» organisé par la Société des Acadiens(nes) de l'Alberta le 9 avril 1988.

• *Télévision*

Le programme «Homework Hotline», vous connaissez?

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - Peut-être avez-vous déjà fait appel aux services offerts par ce programme ou bien ça ne vous dit rien. C'est un programme d'aide téléphonique offert par le réseau de télévision Access et parrainé par l'Association des enseignants albertains (A.T.A.), Coke et North Star, en autres. Le tout est retransmis par le truchement de la télévision.

Ça s'adresse principalement aux élèves des niveaux 7 à 9 de toute la province albertaine, bien que jeunes et adultes participent également. Pour avoir de l'information, on compose sans frais: 1-800-252-7537 (cours de langue anglaise); 1-800-252-7538 (cours de mathématiques); 1-800-252-7539 (cours de science et de français).

Ce programme en est à sa 3ième année et est présenté d'octobre à juin. Il vise à aider les élèves à résoudre des problèmes rencontrés dans les devoirs, en période de recherche ou pour toutes autres situations reliées aux études. Quinze (15) personnes-ressources (des enseignants) composent l'équipe de travail: 6 en science, 4 en langues et 5 en mathématiques.

Les gens peuvent téléphoner de partout, en Alberta, tous les mardis et les jeudis, de 17h à 19h30. On peut capter l'émission, en direct, en synthonisant, soit le canal 8 ou 9, selon l'endroit dans la province, de 18h à 19h30. Chaque samedi et dimanche, on peut visionner l'émission entre 13h et 14h30. À noter qu'il n'y a pas de ligne ouverte durant la fin de semaine. C'est M. Ronald Boivin qui s'occupe du secteur francophone, surtout en science, bien que très habile dans toutes autres matières. Pour lui, cela est beaucoup lié aux besoins des francophones et à la propagation de leur langue à travers la province. M. Boivin est ravis d'offrir ce service aux francophones car bien souvent des gens se plaignent du manque de ressources en français. En voilà une très très importante et gratuite.

Si le programme en français reçoit l'appui des gens, les services seront offerts de nouveau pour les années à venir. Il serait dommage de perdre une si importante ressource par manque de support. «Ici Ronald, puis-vous aider?»

• *Marie-Claire Blais*

À l'antenne de CHFA, une grande de notre littérature

Peu d'écrivains québécois ont connu la consécration internationale. Marie-Claire Blais, dont le célèbre roman «une saison dans la vie d'Emmanuel» remportait le prix Médicis en 1966 et dont la plupart des oeuvres importantes ont été traduites en plusieurs langues, est de ceux-là. Si la noirceur de son propos, qui procède d'une conscience aiguë de l'injustice et de la bêtise humaine, a été souvent critiquée, l'univers romanesque de Marie-Claire Blais n'en demeure pas moins l'un des plus importants de notre littérature. Son aversion pour les interviews est bien connue, elle a néanmoins consenti à entrouvrir la porte de son **Jardin secret** à l'animateur-réalisateur Gilles Archambault. Un entretien à ne pas manquer, **le mercredi 6 avril à 21h30.**

VOUS VOYAGEZ EN EUROPE
LOUEZ UNE AUTO NEUVE

POUR AUSSI PEU QUE **895$**

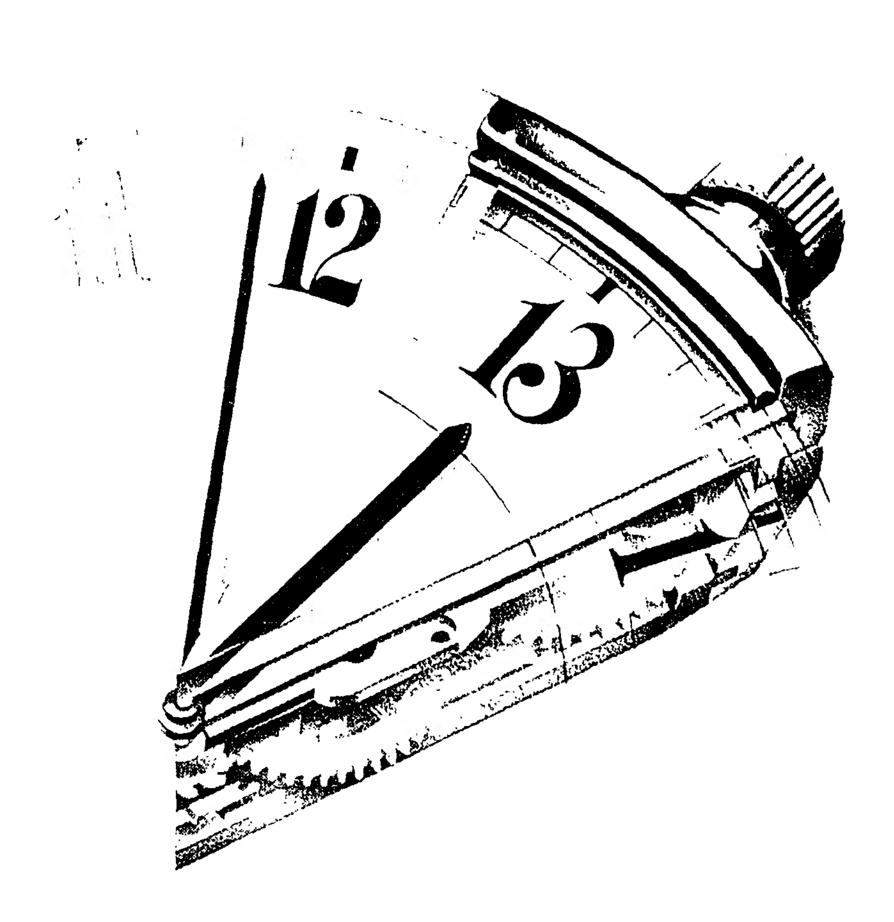
terme de 23 jours incluant kilométrage illimité
SANS TAXE
Assurance sans deductible

BIG 4 LTD MOTORS
Jeep RENAULT

7330 Macleod Tr. S. (Calgary)
(403) 252-6671
Agents pour:
RENAULT TT
Agence de voyage
Les demandes de renseignements sont les bienvenues.



Comment tirer le maximum de votre journée d'affaires.



Nous savons combien les gens d'affaires ont des horaires chargés et aussi combien les déplacements et les voyages peuvent causer toute une gymnastique de planification.

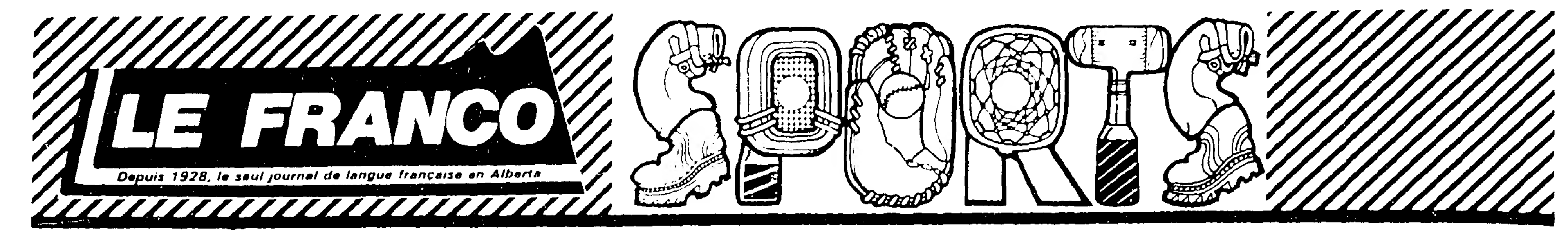
C'est pourquoi nous avons modifié notre horaire pour mieux vous accommoder aux heures de pointe.

Nous avons augmenté le nombre de nos vols vers les principales destinations de l'Ouest.

De cette façon, si nous ne pouvons ajouter des heures à votre journée, nous pouvons certainement vous aider à tirer le maximum de celles que vous avez.

Contactez votre agent de voyages ou Air Canada pour obtenir l'horaire complet. On s'affaire de tout coeur.





• *Accueillons les Expos*

À l'aube d'une 20e saison de baseball majeur à Montréal

BASEBALL DES EXPOS

début: le samedi 2 avril 1988, 14h00
le lundi 4 avril 1988, 14h45

Pour la première fois de leur existence, les Expos débuteront la saison régulière devant leurs propres partisans, réunis au Stade Olympique de Montréal, alors qu'ils affronteront les Mets de New York dans le traditionnel match d'ouverture diffusé **le lundi 4 avril à 14h45**, à la Télévision de Radio-Canada.

Avec le retour de joueurs vedettes comme Floyd Youmans, Pascual Perez, Tim Raines, Tim Wallach et Hubie Brooks, entre autres, les amateurs de baseball goûteront de nouveau à l'ambiance et à l'euphorie des grands moments d'une course au championnat.

Après un entraînement intensif à West Palm Beach, en Floride, la formation montréalaise de Buck Rodgers est prête à s'engager dans une 20e saison qui s'annonce déjà pleine d'émotions.

Durant les prochains mois, Raymond Lebrun décrira donc 36 matches excitants, 17 à Montréal et 19 à l'étranger, secondé par l'analyste Claude Raymond.

Animateur: Camille Dubé; Statisticien: Robert Maillé; Réalisateur: Jacques Primeau; Réalisateur-coordonnateur: Michel Quidoz.

N.B. Dans un match hors-concours précédant ce début de saison, les Expos croiseront le fer au Stade avec les fameux Yankees de New York de la Ligue Américaine, **le samedi 2 avril à 14h00**, à notre antenne. Une occasion toute rêvée de découvrir notre équipe!

Vers la Coupe Stanley

La Soirée du hockey

début: le mercredi 6 avril 1988, à 19h30

C'est enfin la «deuxième saison» tant attendue des amateurs de hockey, celle des éliminatoires de la Coupe Stanley qui devraient être particulièrement intéressantes en 1988 alors qu'aucune équipe n'a dominé outrageusement les autres en saison régulière, et que le Canadien, qui a lutté toute l'année pour la première place au classement général, sera l'un des plus sérieux aspirants au précieux trophée.

La première série impliquant le Tricolore, la demi-finale de la division Adams, s'amorcera au Forum de Montréal, **les mercredi 6 et jeudi 7 avril à 19h30**, à la Télévision de Radio-Canada. Par la suite, l'équipe de **La Soirée du hockey** suivra les Canadiens jusqu'au bout en plus de nous offrir d'autres excitants matchs éliminatoires, au gré de l'évolution des séries. Soyez au rendez-vous!

Commentateur: Richard Garneau; Analyste: Gilles Tremblay; Animateurs: Lionel Duval et Jean Pagé; Réalisateur: Jacques Primeau; Réalisateur-coordonnateur: Michel Quidoz.

LE CALENDRIER 1988

DATES	PARTIES	HEURES
Samedi 2 avril	Yankees à Montréal (hors-concours)	14h00
Lundi 4 avril	New York à Montréal	14h45
Dimanche 24 avril	Montréal à Philadelphie	13h30
Dimanche 1er mai	Montréal à Houston	14h30
Dimanche 8 mai	Houston à Montréal	13h30
Mercredi 1er juin	San Francisco à Montréal	19h00
Samedi 4 juin	Montréal à Pittsburgh	19h00
Mercredi 8 juin	Philadelphie à Montréal	19h00
Samedi 11 juin	New York à Montréal	19h30
Mercredi 15 juin	Montréal à Philadelphie	19h30
Dimanche 19 juin	Montréal à Chicago	14h15
Mercredi 22 juin	St-Louis à Montréal	19h00
Samedi 25 juin	Pittsburgh à Montréal	19h30
Mercredi 29 juin	Montréal à St-Louis	20h30
Samedi 2 juillet	Atlanta à Montréal	19h30
Mercredi 6 juillet	Montréal à Houston	20h30
Vendredi 8 juillet	Montréal à Atlanta	19h30
Samedi 9 juillet	Montréal à Atlanta	19h30
Samedi 16 juillet	Cincinnati à Montréal	19h30
Mercredi 20 juillet	Houston à Montréal	19h00
Samedi 23 juillet	Montréal à Cincinnati	14h15
Dimanche 24 juillet	Montréal à Cincinnati	14h15
Mercredi 27 juillet	Chicago à Montréal	19h00
Samedi 30 juillet	St-Louis à Montréal	19h30
Mercredi 3 août	Montréal à Pittsburgh	19h00
Vendredi 5 août	Montréal à St-Louis	20h30
Dimanche 7 août	Montréal à St-Louis	14h15
Mercredi 10 août	Pittsburgh à Montréal	19h00
Vendredi 12 août	Montréal à New York	19h30
Mercredi 17 août	Montréal à San Diego	22h00
Samedi 20 août	Montréal à Los Angeles	22h00
Samedi 27 août	San Diego à Montréal	19h30
Mercredi 31 août	Los Angeles à Montréal	19h00
Samedi 3 septembre	San Francisco à Montréal	19h30
Samedi 10 septembre	New York à Montréal	19h30
Dimanche 18 septembre	Montréal à New York	13h30
Dimanche 25 septembre	Montréal à Philadelphie	13h30

Bourses d'études pour les francophones en milieux minoritaires

Vous voulez devenir journaliste?

Si vous allez poursuivre des études postsecondaires pour vous préparer à une carrière en communication, vous pouvez peut-être obtenir une bourse de la Fondation Donatien Frémont.

Bourse Petro-Canada
Bourse Banque Nationale
Bourse Quebecor
Bourses des communicateurs
Bourses de l'APFHQ

Bourses financées par les contributions au Fonds des communicateurs, dont celles offertes par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec, Petro-Canada, la Banque Nationale, la Société St-Jean Baptiste de Montréal, Quebecor, la Société de gestion André Paquette & Associés, Maclean Hunter, l'Assurance-vie Desjardins, les Pères Oblats —Province Grandin, les Pères Oblats — Province St-Joseph, M. Roland Pinsonneault, la Fondation J. A. Bombardier, Touche Ross, Air Canada, le Groupe CSL.

Avec l'appui de l'Office des affaires francophones de l'Ontario et du Secrétariat d'État du Canada.

Demandez tous les détails!

Renseignements disponibles auprès des journaux de l'APFHQ, des bureaux d'aide aux étudiants et du secrétariat de la Fondation.

N.B. La date limite pour les demandes de bourses 1988-89 est le 1er juin 1988.

Nous voulons vous aider!



Fondation Donatien Frémont, Inc.

900-325, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario K1N 7G2 Tél. (613) 234-6735

L'émission

—EN DIRECT—

sur les ondes de LW 1310 à St-Paul
de 18h à 21h, tous les dimanches
Vos animateurs:
Eric Lambotte et Claude Bernatchez

NOS EXCUSES

La Société de Parents pour les Écoles Francophones d'Edmonton présente ses excuses aux 2 personnes qu'elle nommait dans ses remerciements publics parue dans Le Franco, édition du 18 mars 1988.

C'est une erreur de notre part, nous le regrettons d'autant plus que ces personnes n'ont joué aucun rôle particulier dans notre conflit avec les écoles catholiques d'Edmonton, alors que des dizaines d'autres personnes ont beaucoup investi pour manifester leur solidarité.

La Société de Parents des Écoles Francophones d'Edmonton.

• *Tournoi de wallyball*

Les sportifs étaient au rendez-vous à Fort McMurray

LOUISE CHAPUT

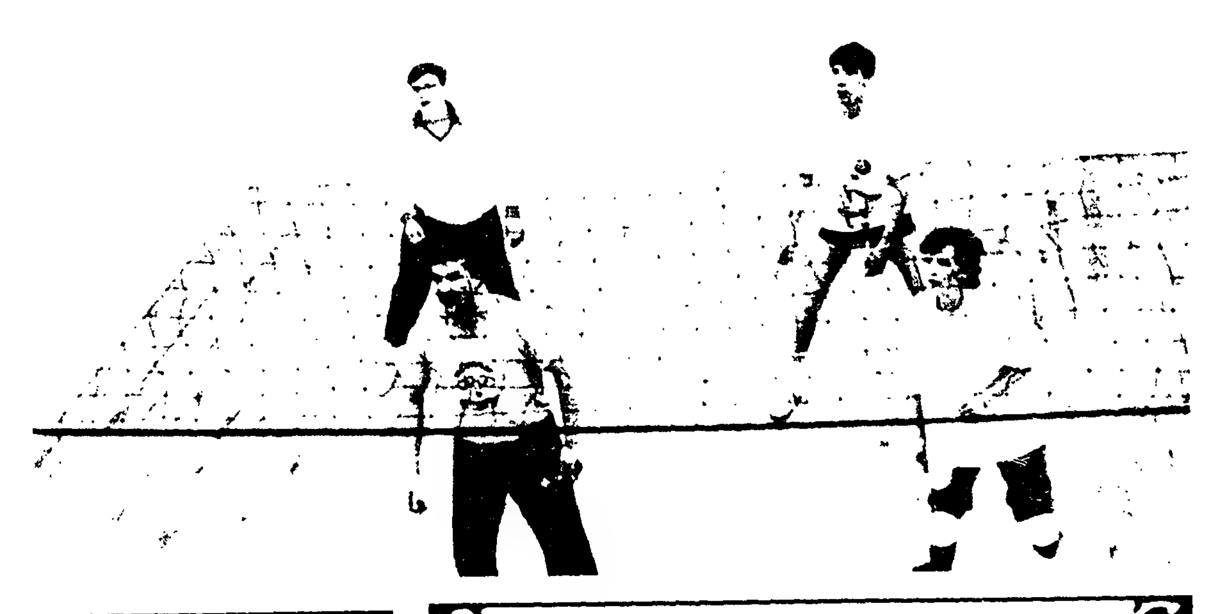
Pour une deuxième année consécutive la population de Fort McMurray a eu la chance de participer à un tournoi de wallyball. Tous les amateurs de wallyball étaient invités à s'y inscrire. Huit équipes ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé dimanche le 13 mars de 9h à 17h. Le règlement était de gagner deux parties pour chaque équipe rencontrée.

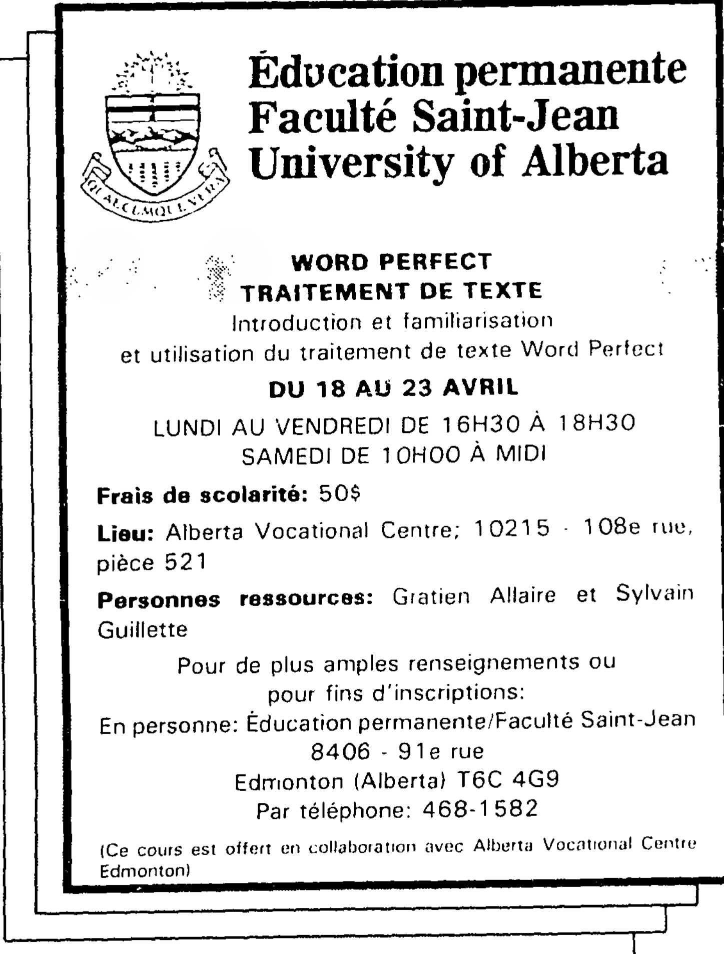
Plusieurs personnes sont venues assister aux parties, soit pour encourager les joueurs, soit pour observer des jeux des plus intéressants, ou tout simplement pour se retrouver dans une ambiance pleine d'entrain. Dix prix de présence ont été tirés au sort dans l'assistance au cours de la journée.

Tout au long du tournoi les joueurs ont déployé de grands efforts pour se classer en première place. Dans la division A, les récipiendaires du trophée pour l'équipe gagnante ont été les Bandits (Denise Michaud, Lorraine Shelley, Mario Michaud et Bertrand Michaud) qui ont joué contre l'équipe de Johnson Controls (Anna-Mary Brideau, Lionel Parent, Léo Parent et Wayne Campbell); cette équipe a méritée la médaille de deuxième place.

Dans la division B, les Diguidous (Mylene Roy, Estelle Nabholz, Michel Côté et Barry Nabholz) ont remporté la victoire sur les Belettes (Anne Michaud, Maryse Maurice, Laurier Michaud et Raynald Cotton). Les Diguidous ont reçu le trophée et les Belettes la médaille pour la deuxième position. Un trophée a été remis à l'équipe qui possédait le meilleur esprit sportif. C'est l'équipe de Joanne Eely qui l'a remporté.

En dernier lieu, les organisateurs du tournoi: France Boulanger, Johanne Sheehy, Normand Sheehy et Lionel Brideau remercient les gens pour leur bonne participation, et félicitent les gagnants.





Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

WORD PERFECT
TRAITEMENT DE TEXTE
Introduction et familiarisation
et utilisation du traitement de texte Word Perfect
DU 18 AU 23 AVRIL
LUNDI AU VENDREDI DE 16H30 À 18H30
SAMEDI DE 10H00 À MIDI

Frais de scolarité: 50$
Lieu: Alberta Vocational Centre; 10215 - 108e rue, pièce 521
Personnes ressources: Gratien Allaire et Sylvain Guillette

Pour de plus amples renseignements ou pour fins d'inscriptions:
En personne: Éducation permanente/Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton (Alberta) T6C 4G9
Par téléphone: 468-1582

(Ce cours est offert en collaboration avec Alberta Vocational Centre Edmonton)



LA SOCIÉTÉ DES PARENTS POUR L'ÉDUCATION FRANCOPHONE
(St-Paul et région)

VOUS INVITE

à une

CONFÉRENCE-CAUSERIE

avec

DOCTEUR LIONEL DESJARLAIS
éducateur de renommée internationale

le jeudi 14 avril 1988

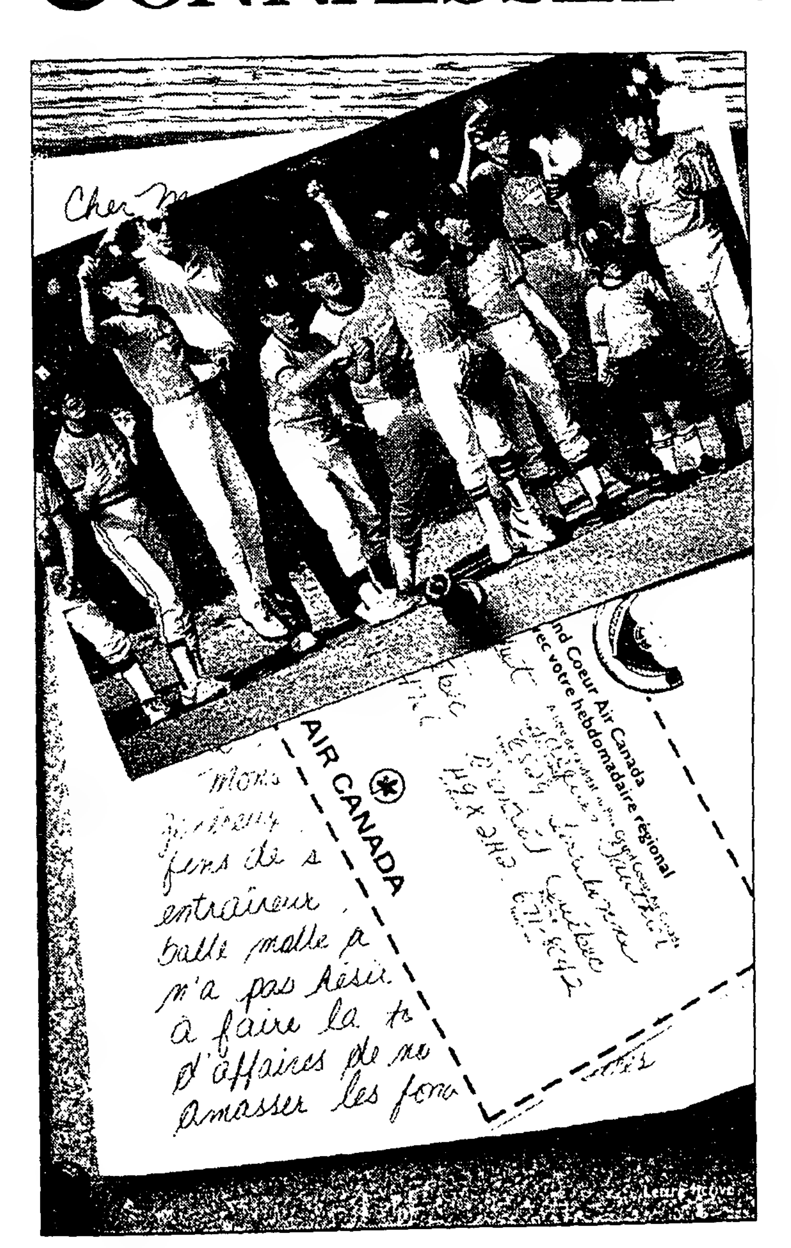
à 19h30

SALLE COMMUNAUTAIRE DE ST VINCENT

Venez poser vos questions au sujet de l'éducation française en situation minoritaire

BIENVENUE À TOUS

CONNAISSEZ-VOUS UN GRAND COEUR?



Vous connaissez sans doute de ces gens au grand coeur qui ont toujours le sourire aux lèvres, qui sont toujours prêts à rendre service , à dépanner les autres, à s'engager dans une foule de projets qui contribuent au mieux-être de leur communauté.

Air Canada, en collaboration avec votre journal hebdomadaire, a décidé de créer les Prix Grand Coeur afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes de coeur qui, par leur présence ou leurs gestes, améliorent la qualité de la vie.

Nous comptons sur vous pour proposer quelqu'un de votre entourage comme candidat à ce prix.

Si vous connaissez une femme ou un homme de coeur qui mérite la reconnaissance de votre communauté, dites-le-nous!

Remplissez la formule suivante et dites-nous en quelques mots pourquoi le candidat ou la candidate de votre choix mérite un Prix Grand Coeur. Faites parvenir le tout à **"Prix Grand Coeur Air Canada"**, aux soins de ce journal hebdomadaire.

Prix Grand Coeur Air Canada
en collaboration avec votre journal hebdomadaire

À titre de candidate ou candidat à un Prix Grand Coeur, je propose :

Votre nom : ________ Nom du candidat ________
Province : ________ Province ________
Adresse : ________ Adresse ________
Code postal : ________ Téléphone ________ Code postal ________ Téléphone ________

Le candidat doit être âgé d'au moins 19 ans

AIR CANADA

Le programme estival de langue seconde s'organise graduellement

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - C'est samedi le 19 mars que les membres du comité du programme de langue seconde se réunissaient pour une seconde fois, à la Faculté Saint-Jean. Ce programme qui se déroulera du 9 mai au 23 juin, à l'Université de Rimouski, au Québec, (dans le bas du fleuve St-Laurent), s'adresse aux élèves de 16 ans et plus, à travers le Canada. Il offre l'opportunité d'apprendre ou d'améliorer la langue française ou de vivre une expérience intéressante en français.



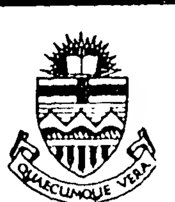
L'équipe du programme estival de langue seconde est présentement à l'oeuvre. De g. à d.: Louise Grenon, Gilles Ménard, Monique Michaud, Colleen Rathwell, Eric Lavoie et Christine Bouchard. Étaient absents au moment de la photo: Lucien Larose, directeur, Michel Landry et Mario Bouchard, qui était derrière la caméra. *(Photo Mario Bouchard)*

Actuellement 144 étudiants se sont inscrits et on est en attente des inscriptions de 2 ou de 3 provinces. La coordonnatrice du programme, Mme Monique Michaud, espère atteindre le cap de 200 participants. C'est le nombre magique des années précédentes. Pour s'inscrire, on peut contacter Mme Michaud au: 439-9963 ou au 468-1254 (soirée).

À date, six (6) moniteurs de la Faculté Saint-Jean et un autre de Rimouski ont été embauché. S'il y avait plus de 200 participants, un 7ième moniteur de la Faculté entrerait en fonction.

Jusqu'à présent, la planification des activités, des cours et des ateliers est faite. Il reste des détails mineurs à régler pour que tout soit prêt pour le grand jour. Beaucoup d'efforts sont fait afin de rendre le programme toujours plus agréable et plus enrichissant.

Ainsi, l'apprentissage de la langue française deviendra une belle expérience pour les participants, à l'été 1988.



Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

WEN-DO ÉLÉMENTAIRE
AUTO-DÉFENSE POUR LES FEMMES

Dates: Les samedis 9 et 16 avril 1988; de 9h à 16h30
Lieu: Gymnase de la Faculté Saint-Jean
Frais de scolarité: 45$
Personne ressource: Anne Mageau
Description du cours: Le Wen-Do enseigne la vigilance, la prévention et l'action en situation d'agression. Les femmes de tous âges et de toutes les conditions physiques peuvent s'inscrire.

LE PROGRAMME ODYSSÉE
UN STAGE DE FORMATION POUR LES ANIMATRICES

Ce stage de formation s'adresse à celles qui aimeraient devenir animatrices pour le programme Odyssée, un programme d'information sur la ménopause, dans leur région. Il n'y a pas de prérequis en termes de formation professionnelle.

Dates: vendredi le 22 avril 1988; de 19h à 22h, samedi le 23 avril 1988; de 9h à 16h30 et dimanche le 24 avril 1988; de 9h à 12h.
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Rachel Gaudreau

Madame Gaudreau est consultante à la pige. Elle possède plus de dix années d'expériences de travail dans différents domaines reliés à la formation et à l'animation auprès des femmes.

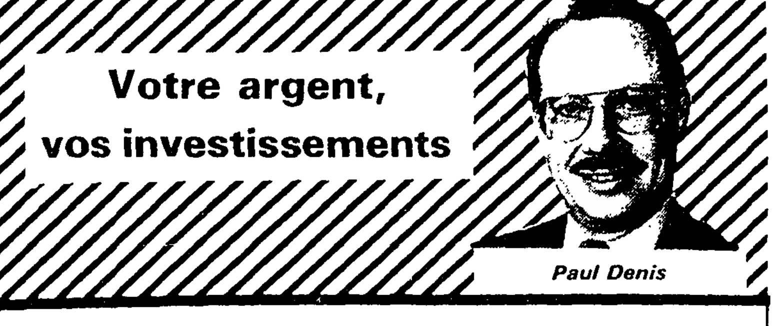
Ce programme est subventionné par la Fédération Nationale des femmes canadiennes-françaises et par le Secrétariat d'État. Les frais de déplacement et de séjour pour les participantes des régions seront défrayés par les centres d'Éducation permanente régionaux.

ATELIER D'INFORMATION À L'INTENTION DES TRAVAILLEUSES AU FOYER

Dates: lundi et mardi les 25 et 26 avril 1988; de 9h à 12h
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne ressource: Rachel Gaudreau
Description du cours: La Fédération Nationale des femmes canadiennes-françaises a publié une trousse d'information intitulée «Économie domestique» à l'intention des travailleuses au foyer en milieu minoritaire. Son but est d'intéresser les femmes à réfléchir sur leur situation de femmes au foyer et de valoriser leur contribution sociale. Madame Rachel Gaudreau qui a participé au développement et à l'élaboration du dossier animera l'atelier.

Cet atelier est subventionné par la Fédération Nationale des femmes canadiennes-françaises.

Pour de plus amples renseignements ou pour fins d'inscriptions:
En personne: Éducation permanente Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton (Alberta) T6C 4G9
Par téléphone: 468-1582



Qu'est ce que ça veut dire

Le domaine de la planification financière personnelle, comme chaque champ de spécialisation, comporte une terminologie qui lui est propre et qui peut s'avérer une source de confusion pour les non-initiés.

Les définitions ci-dessous ont donc pour but d'éclaircir le sens de certains termes sur lesquels vous êtes susceptibles de tomber dans le cadre de vos activités d'épargne et de placement. Ainsi, il pourrait vous être utile de conserver le présent glossaire de termes de planification financière.

INTÉRÊTS COURUS: Intérêts accumulés et portés au crédit du placement, depuis la dernière date de paiement des intérêts par l'émetteur.

AMORTISSEMENT: Remboursement graduel d'une dette, comme une hypothèque, au moyen de versements périodiques durant une période donnée.

RAPPORT ANNUEL: Document officiel et imprimé qui porte sur les résultats et la situation financière d'une entreprise à un moment précis. Les sociétés fermées ne sont pas tenues de publier un rapport annuel. Cependant, toutes les entreprises qui font appel public à l'épargne doivent en publier un et le distribuer à leurs actionnaires, en règle générale dans un délai de trois mois suivant la fin de leur exercice financier.

RENTIER: Personne qui bénéficie d'une rente de son vivant.

RENTE: Contrat passé avec une compagnie autorisée à établir des rentes et prévoyant le versement au rentier d'une somme donnée, habituellement pendant une période déterminée (rente certaine) ou la vie durant (rente viagère).

ARBITRAGE: Achat et vente simultanés de titres (actions ou obligations) sur des marchés boursiers différents en vue de réaliser un profit.

ACTIF: Tout ce que possède une personne physique ou morale, y compris ce qu'on lui doit. L'actif inclut tous les éléments suivants: maisons, meubles, automobiles, bijoux, argent comptant, caisses de retraits, fonds communs de placement, actions, obligations, certificats de placement, intérêts dans une entreprise, etc. En fait, il est constitué de toute possession ayant une valeur monétaire.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR: Document faisant partie intégrante du rapport annuel présenté par une société à ses actionnaires. Le bilan et les états financiers qui figurent dans le rapport annuel sont vérifiés par une firme de comptables agréés, agissant à titre de vérificateur. Celle-ci ajoute fréquemment des «notes afférentes aux états financiers», pour donner de plus amples explications ou renseignements concernant certaines questions financières.

BILAN: Document de synthèse exposant à une date donnée la situation financière d'une compagnie et incluant la liste des éléments de l'actif et du passif.

MARCHE À LA BAISSE: (bear market) Expression utilisée pour décrire un marché des valeurs mobilières caractérisé par une baisse marquée du cours de l'ensemble des valeurs lorsque les investisseurs sont d'avis que les cours des valeurs - ou des marchés boursiers en général - continueront de baisser en raison de la conjoncture politico-économique.

BÉNÉFICIAIRE: Personne physique ou morale désignée pour retirer éventuellement le produit d'un contrat d'assurance, d'une rente ou d'un REER ou encore pour recevoir des biens aux termes d'un testament. Il peut s'agir d'une compagnie, d'un organisme, de plusieurs personnes ou d'un groupe.

Cette chronique est une commandite de:



Paul D. Denis, B.A.
Directeur de Division

10160 - 112e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2L6

Tél.: Bur.: 424-3000
Rés.: 466-8587

• *Pâques*

Le cas lièvre versus lapin de Pâques

Une affaire épineuse...

Les fins limiers du groupe de recherches Hallmark ont découvert des choses étonnantes sur la piste printanière de Pâques. Il semblerait que ce soit le lièvre et non le lapin qui ait droit au titre de symbole de Pâques.

La différence est bien minime, mais il existe certaines distinctions entre ces deux animaux issus de la même famille, et cette confusion mérite quelques éclaircissements.

Pâques est une fête lunaire dont la date dépend de la phase de la lune. Et, depuis l'antiquité, c'est le lièvre et non le lapin qui a été le symbole de cette lune. Si l'on se reporte à la différenciation majeure entre le lièvre et le lapin, c'est-à-dire, au fait que le lièvre naît les yeux grands ouverts alors que le lapin lui, naît aveugle, on comprend mieux le sens du nom attribué au lièvre par les Égyptiens. Ceux-ci le nommaient «UN» signifiant «ouvert» ou «ouvrir». Ils considéraient la lune comme l'astre-sentinelle de la nuit, et le lièvre aux yeux toujours en éveil et ne cillant jamais, d'après la légende, lui fut associé.

Tout comme la lune, le lièvre est nocturne. Sa période de gestation dure un mois, ce qui équivaut à un cycle lunaire complet. Tous les deux ont aussi été qualifiés d'hermaphrodites, le croissant de la lune représentant le sexe masculin et la lune à son déclin, le sexe féminin.

Pourquoi le lapin est-il mieux connu que le lièvre en tant que symbole de Pâques? Selon le groupe de recherches Hallmark, ce n'est probablement qu'une question d'usage de la langue et non un affront délibéré fait au lièvre!

Cependant, tout ceci n'explique pas pourquoi le lapin de Pâques - ou le lièvre, si vous préférez - distribue des oeufs peints à Pâques. D'après la légende, le lapin était en réalité un grand et superbe oiseau appartenant à la déesse du printemps et de la lumière. Dans un accès de fureur, elle le transforma en lapin. Et c'est ainsi qu'à chaque année, le lapin de Pâques se construit un nid et le remplit d'oeufs colorés.



«La croissance était devenue trop rapide...»



M. Robert Petitpas, consultant à Emploi et Immigration Canada à Montréal et M. Fernand Brouillette.

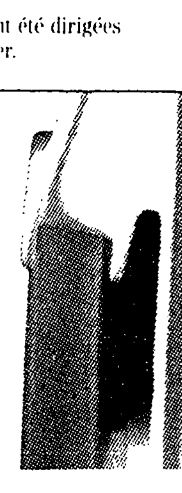
M. Fernand Brouillette, p.d.g. d'Aqua Leader, entreprise qui se spécialise dans la fabrication d'accessoires de piscine et de meubles d'extérieur, raconte: «Mon entreprise a grandi si vite que je ne savais pas très bien comment m'adapter à cette nouvelle situation.» Il a fait appel à M. Robert Petitpas, consultant à Emploi et Immigration Canada qui lui a proposé la formation d'un Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre (CAMO). Des spécialistes ont alors analysé la situation de son entreprise, créé un comité formé d'employeurs et d'employés et proposé un plan général de restructuration. «Cela a été pour nous un examen de conscience!», a-t-il déclaré, agréablement surpris au terme de ce programme qui lui a permis, en moins de deux ans, de restructurer son entreprise et de la rendre plus productive.



POUR LA PLANIFICATION, ON EST LÀ!

- Près de 5 millions de personnes profitent des services de consultation, de sélection, de présentation et de placement offerts dans plus de 650 points de service au Canada.
- Chaque année, environ 4 millions de Canadiens et Canadiennes changent d'emploi.
- Plus de 400 000 personnes font appel chaque année aux programmes de la Planification de l'emploi qui s'adressent aux jeunes, aux femmes, aux chômeurs, aux personnes handicapées, etc.
- Plus de 3 millions de personnes ont été dirigées vers un emploi régulier l'an dernier.

Aux CEC, nous ne faisons pas de miracles, mais nous avons à coeur d'aider toute personne qui, comme Fernand Brouillette, en a besoin. Si c'est votre cas, n'hésitez pas à communiquer avec nous.





Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

Canada

• Bénévolat

Air Canada et Le Franco à la recherche de citoyens remarquables

MONTRÉAL - Ils sont tout près de vous! Que ce soit l'instructeur de hockey qui commence sa journée à 6 heures sur la patinoire, la voisine qui fait tous les efforts possibles pour bien garnir les rayons de la bibliothèque communautaire, le chef scout ou la cheftaine des guides, l'enseignant à l'école du dimanche... Ce sont vos voisins, qui se dépensent sans compter, qui donnent leur temps et leur énergie et partagent leurs connaissances dans le seul but de venir en aide à autrui. Air Canada est à leur recherche.

Le transporteur national, par l'intermédiaire de plus de 700 journaux hebdomadaires du pays, s'est récemment mis à la recherche de Canadiens qui ont tout spécialement aidé autrui ou contribué à améliorer la qualité de la vie dans leur collectivité.

Le programme national «Les Prix Grand Coeur Air Canada» a été lancé le 15 mars en collaboration avec des journaux hebdomadaires de langue française dont Le Franco et de langue anglaise du Canada. Ce programme vise à honorer toutes les personnes qui donnent d'elles-mêmes pour aider les autres: les bénévoles, les auteurs d'actes de bravoure ou, tout simplement, le voisin et la voisine bien présents dans la collectivité.

Annonçant la décision d'Air Canada, le président-directeur général de cette Société, M. Pierre Jeanniot, a fait remarquer que, si les honneurs abondent pour les réalisations professionnelles dans presque tous les domaines, l'apport désintéressé de très nombreuses personnes dans la vie de tous les jours reste trop souvent méconnu.

Nous venons à peine de célébrer nos 50 premières années d'existence en tant qu'entreprise canadienne de grande renommée. C'est l'occasion de faire le point. Ce demi-siècle, comme celui que nous abordons, nous montre que la force de notre mode de vie réside en grande partie dans les efforts généreux de plusieurs milliers de personnes qui ont joué un rôle important dans l'essor du pays», a déclaré M. Jeanniot.

Le programme sera coordonné par des journaux hebdomadaires de tout le pays, M. Bruce Renner, de Bridgewater (N.É.), un des concepteurs du programme «Les Prix Grand Coeur» et porte-parole de la Canadian Community Newspapers Association, a exprimé le souhait qu'il s'agisse de la première année d'une longue existence pour le programme.

«Nous les voyons tous les jours, partout autour de nous, ces personnes dont les actions contribuent au mieux-être des autres. Nous avons trop souvent laissé passer l'occasion de leur dire: merci de votre si bon travail. Grâce à ce programme, nous pouvons leur exprimer toute notre reconnaissance pour leur aide et leurs importantes réalisations, affirme M. Renner.»

Le programme s'adresse à tous les résidents du Canada âgés d'au moins 19 ans. «Les Prix Grand Coeur Air Canada» visent à récompenser des citoyens dont les efforts ou les réalisations sortent du cadre normal de leur emploi ou sont purement bénévoles.

Les mises en nomination peuvent être effectuées au moyen des formulaires publiés à cet effet dans les journaux hebdomadaires ou tout simplement en écrivant au programme «Les Prix Grand Coeur Air Canada», aux soins du journal Le Franco. Les candidatures sont acceptées pendant quatre mois et les candidats retenus recevront un certificat; des articles pourront être publiés à leur sujet. Ils feront l'objet d'une sélection au niveau provincial ou régional par un jury composé de rédacteurs en chef et d'éditeurs de journaux hebdomadaires.

Service courtois et rapide

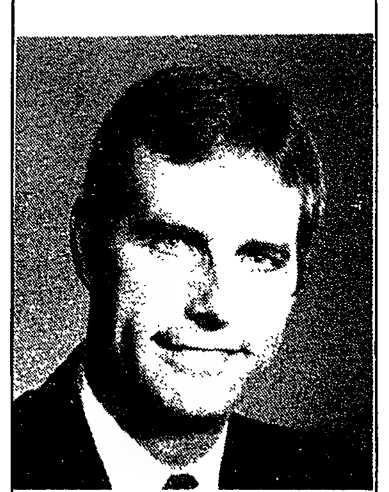
15648 Stony Plain Road
484-0042

Boston Pizza

Richard Ares



NOMINATION CN



Rick B. Boyd

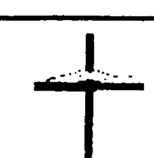
Le premier vice-président du Marketing du CN, M. P.A. Clarke, est heureux d'annoncer la nomination de Rick B. Boyd au poste de vice-président adjoint des marchés céréaliers. Cette fonction nouvellement créée s'inscrit dans le remaniement que le CN a entrepris en vue de fournir un meilleur service à sa clientèle.

M. Boyd est chargé de la commercialisation de tous les aspects des services céréaliers de la compagnie et il travaillera en collaboration avec les entités régionales et la Direction générale. Ses bureaux sont situés à Winnipeg.

Carrières et professions

Moi, je lis Le Franco!

TELEMATIC CONTROLS 1979 LTD.



OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire confidentielle pour travail à temps plein.

Doit être mature, intelligente et de belle personnalité.

Dactylographie obligatoire, parlant et écrivant couramment le français et l'anglais.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Telematic Controls 1979 Limited
suite 2, 9804 - 47e avenue
Edmonton (Alberta)
T6E 5P3

Les Écoles Catholiques de Yellowknife

Directeur et assistant-directeur

La Commission Scolaire Catholique de Yellowknife accepte présentement les demandes d'emploi pour les postes de directeur et assistant-directeur de l'École Saint-Joseph, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest pour travail débutant en août 1988.

Les Écoles Catholiques de Yellowknife cherchent à promouvoir un système d'éducation qui rencontrera les besoins éducationnels des jeunes gens à tous les niveaux dans une atmosphère animée des valeurs de l'Évangile de Jésus-Christ.

L'École Saint-Joseph a un programme anglais de la maternelle à la 8e année et un programme d'immersion française de la maternelle à la 6e année. C'est une école bien établie, qui atteint de hauts standards spirituels, académiques et disciplinaires.

Les candidats doivent parler et écrire couramment le français, doivent avoir une vaste expérience de l'enseignement dans un programme bilingue (Immersion française) ainsi qu'une bonne expérience en administration scolaire.

Le salaire avec quatre ans d'expérience variera entre $34,300 et $51,700 par année; avec cinq ans d'expérience entre $36,600 et $55,800; et six ans d'expérience, le salaire ira de $38,200 à $59,300. Une allocation de logement dans le nord de $450 par mois est aussi incluse ainsi qu'une allocation comme Directeur de $5 828 par année et de $2 914 par année comme assistant-directeur.

Les demandes d'emploi, incluant un curriculum vitae détaillé, trois références et une lettre de recommandation d'un prêtre catholique, doivent être envoyées par livraison spéciale au plus tard le 15 avril 1988 à:

M. J.C. Poston
Surintendant de l'Éducation
Commission Scolaire Catholique de Yellowknife
Casier postal 1830
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
X1A 2P4
Téléphone: (403) 873-2200

C'est formidable!

PROGRAMME DE FORMATION

Technicien de marine (Génie)

Un programme commun de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski et des Forces armées canadiennes.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME...
Ce programme offre à l'étudiant du secondaire une éducation subventionnée débouchant sur un emploi dans la Marine canadienne avec un avancement très rapide.

LES EXIGENCES DU PROGRAMME...
Vous devez remplir les conditions d'admission de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski. Les cours de niveau secondaire suivants sont requis: français 522, mathématiques 522 et physique 422.
Vous devez aussi satisfaire à la norme d'entrée des Forces canadiennes.
Vous devrez effectuer trois ans de service obligatoire dans les Forces canadiennes après avoir obtenu votre diplôme.

C'est votre choix, votre avenir

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages jaunes sous la rubrique «Recrutement»







Finale de la Ligue d'improvisation de Calgary

L'équipe de la Société de théâtre de Calgary a raflé la coupe Radio-Canada à l'équipe de l'A.C.F.A. dans un match des plus loufoques, vendredi le 18 mars dernier. Claude Chouinard, Daniel Goulet et Nathalie Tremblay ont été nommé les trois étoiles du match. Soulignons l'imagination à toute épreuve de Nathalie Tremblay à qui ont a décerné le titre bien mérité de recrue de l'année. *(Photo Lyne Rivest)*

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 88-163. **Rogers Cable T.V. Limited («Rogers»)** Secteur de Calgary et Crossfield (Alta.). APPROUVÉ - Exemption de la distribution obligatoire du signal de la nouvelle station de télévision à Red Deer (décision CRTC 87-352) au service de base du secteur de Calgary seulement.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèque publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

FORMATION PRH

au CENTRE 82

«AIDER MES ENFANTS À EXISTER»

les 13 (soir) 14, 15 (jours) 16 (soir) mai 1988

et 27 (soir) 28, 29 (jours) 30 (soir) mai 1988

(30 heures réparties sur deux week ends).

à la

Société pour la croissance personnelle
#207, 8925 82e avenue
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 468-4682

Renseignements: Denise Requier Monfette

Cette session voudrait:

- vous aider à faire le clair sur ce que vous vivez avec vos enfants;
- et vous proposer des terrains d'observation et des pistes d'actions. Ceci, dans ce qui est au centre de toute éducation: aider nos enfants à exister. C'est à dire, à être eux mêmes et à prendre leur place dans la Société.

À l'horaire cette semaine

Samedi 2 avril

12h00 **Baseball des Expos 88: Yankees à Montréal.**
14h30 **Film au téléciné**
15h00 **La semaine parlementaire**
15h30 **Vagabond**
16h00 **D'hier à demain**
16h53 **Nos espoirs 88**
17h00 **Grand air**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La Soirée du Hockey.** En direct du forum de Montréal, les Sabres de Buffalo affrontent les Canadiens.
20h30 **Impact**
21h25 **Samedi de rire.**
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **La nuit devient ma lumière.** Oeuvres interprétées par les Petits Chanteurs du Mont-Royal dirigés par Gilbert Patenaude.
24h00 **Télé-sélection: El Norte.** Deux Indiens du Guatemala, frère et soeur, décident de quitter leur pays natal et tentent d'atteindre illégalement les États-Unis. (amér. 83)

Dimanche 3 avril

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'autobus du showbusiness.**
20h00 **Téléjournal et météo**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Ciné-festival: Les saisons du coeur.** Drame avec Sally Field, Danny Glover et John Malkovich. En 1935, au Texas, une veuve entreprend de cultiver du coton afin de pouvoir conserver sa maison. (amér. 84)
22h25 **Les Beaux Dimanches: Des yeux pour entendre.**
23h15 **Nouvelles du sport**
23h30 **Grand prix Formule I**
24h30 **La grande visite** (Reprise de l'émission diffusée à 16h00)

Lundi 4 avril

12h00 **Récits d'un pélerin russe**
12h15 **Félix et Ciboulette**
12h45 **Baseball des Expos: New York à Montréal**
15h30 **Corsicayak**
16h00 **Les Démons du Midi**
17h00 **Au jour le jour**
18h00 **Le téléjournal**
18h07 **Regards sur la nature**
18h30 **Renaud au Zénith**
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Prendre la route (Début).** Documentaire tourné aux États-Unis et au Canada, traitant de tous les aspects des accidents de la route.
21h00 **Lord Mountbatten, le dernier vice-roi. (3e de 6).** Les chefs des différentes factions reçoivent les propositions de Mounbatten quant à la création d'une République indienne et islamique au Pakistan avec statut de Dominion.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 5 avril

17h00 **Au nom de tous les miens. (1ère de 8)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir Magazine**
19h00 **L'heure Disney**
20h00 **Robert et Compagnie** Chez «Les Chums» on se remet difficilement du saccage du bar. Virgil fait part à Aimé de ses soupçons.
20h30 **Le Parc des Braves** Le projet de vendre la maison du Parc des Braves est devenu beaucoup plus sérieux et s'avère une sorte de menace.
21h00 **Dallas: Le vent de la guerre.**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Rencontres Inv. Marguerite Hoppenot.**
23h30 **Cinéma: L'affaire Mattei.** Biographie de l'industriel italien Enrico Mattei qui trouvait la mort dans l'écrasement d'un avion en 1962.

Mercredi 6 avril

17h00 **Ce Soir**
17h30 **La soirée du hockey: Demi-finale de la division Adams.**
20h00 **D'une série à l'autre: Au nom de tous les miens. (2e de 8).**
21h00 **Cap Danger**
21h30 **Génies en herbe: (Finales Ottawa)**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h32 **Cinéma: Retour à Marseille.** Étude de moeurs avec Raf Vallone, Andréa Ferréol et Jean Maurel. Un fils d'immigré italien qui a passé son enfance à Marseille retourne en Italie pour l'enterrement d'une tante. (fr.) **Annulé après 24h30.**

Jeudi 7 avril

17h00 **Ce Soir**
17h30 **La soirée du hockey**
20h00 **D'une série à l'autre: Au nom de tous les miens. (3e de 8).**
21h00 **À plein temps**
21h30 **À communiquer** (si le hockey se termine plus tard, ceci sera annulé)
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h32 **Cinéma: La vallée perdue.** Drame avec Omar Sharif et Florinda Bolkan. Pendant la guerre de Trente Ans, un profes seur réduit au vagabondage trouve refuge dans une vallée. (brit. 70). **Annulé après 24h30.**

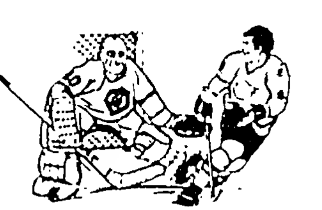
Vendredi 8 avril

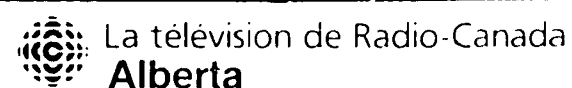
17h00 **D'une série à l'autre. Au nom de tous les miens. (4e de 8).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Manon: Mission impossible.**
19h30 **Les grands films: Rive droite, rive gauche.** Drame avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye, Un avocat prospère a pour client un riche armateur soupçonné d'avoir détourné des cargos de vivres destinés à l'Afrique.
21h30 **Festival International de Jazz de Montréal**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 **Cinéma: Est-ce bien raisonnable.** Comédie policière avec Miou, Miou, Gérard Lanvin et Eva Harling. Une jeune journaliste se rend à Paris pour consulter un juge à propos d'une histoire de meurtre. (fr. 82)

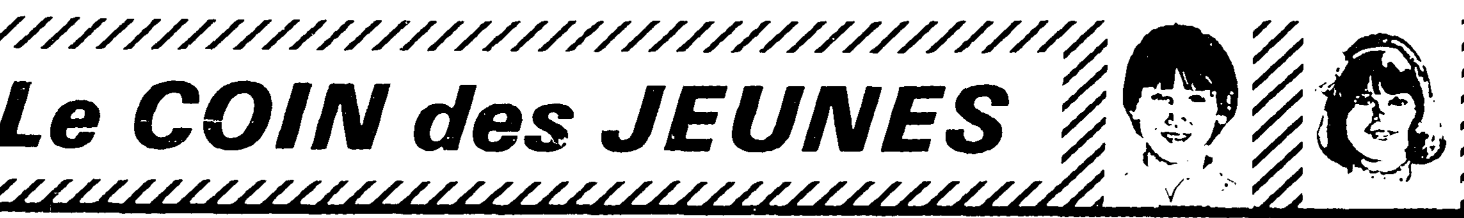
À NE PAS MANQUER

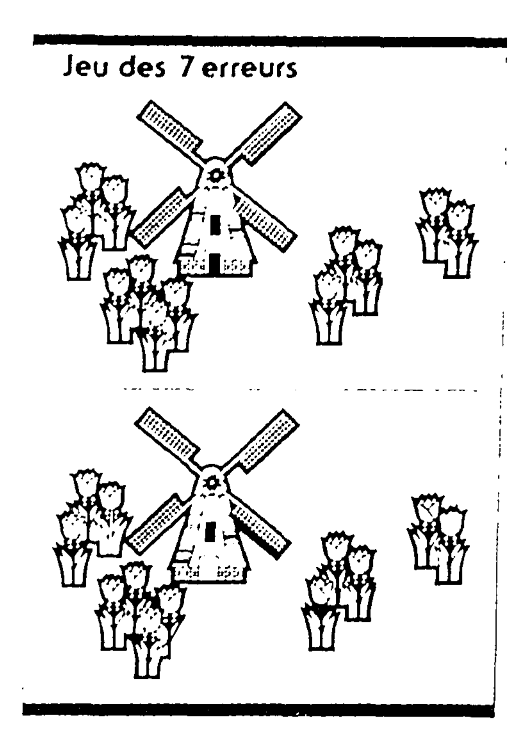
Les demi-finales
de la division Adams
qui débutera le 6 avril
à 17h30

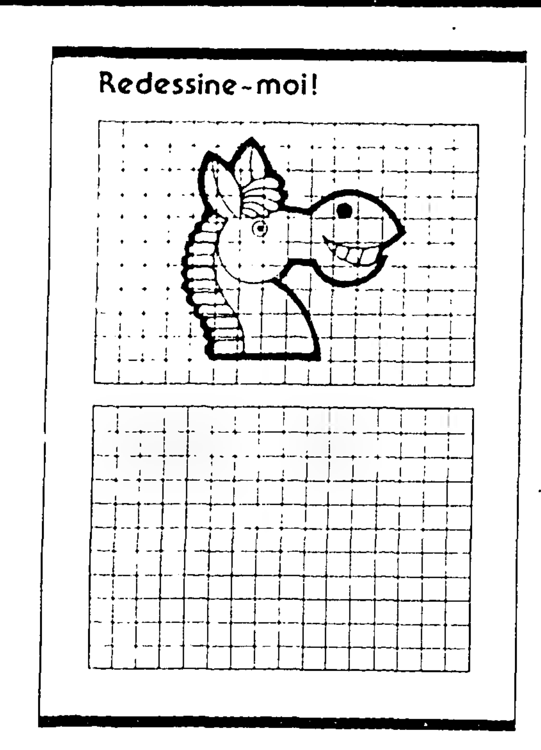


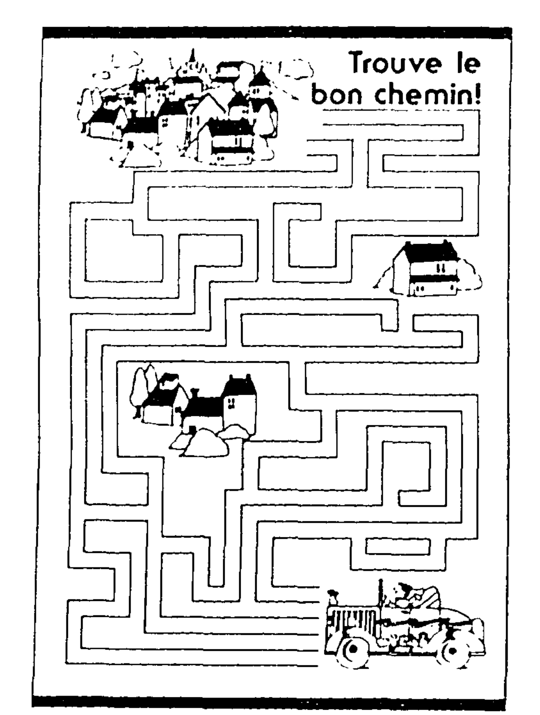


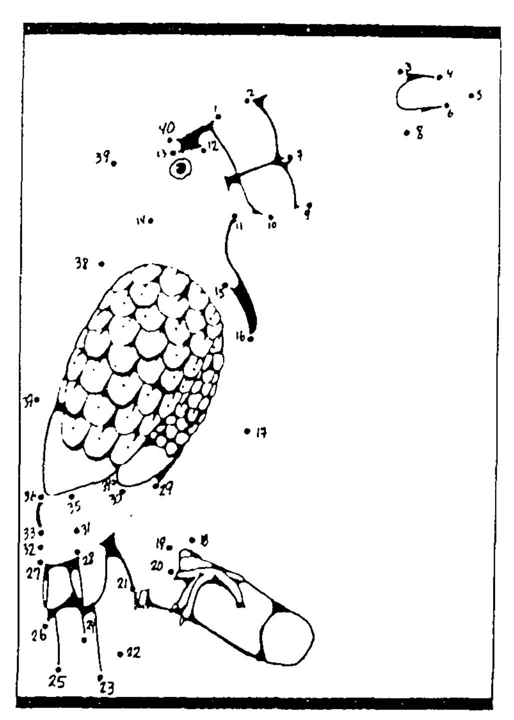












MOT DE 7 LETTRES
Formes

MOT MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A
Angle
Arc
B
Bossu
C
Carré
Circulaire
Conique
Contours
Court
Cubique
Cylindrique

D
Difforme
Droit
E
Epaisseur
F
Fil
Fin
G
Grand
Gros
L
Long

M
Mince
O
Oblong
Ovale
S
Sphérique
T
Tors
Tubulaire
U
Unciforme
Uni

E	E	T	G	N	O	L	B	O	S	C	L
M	R	U	U	O	C	R	A	P	D	O	E
R	C	S	Q	B	O	E	H	F	N	N	M
O	O	S	U	I	U	E	I	G	A	T	R
F	N	O	N	Q	R	L	T	N	R	O	O
F	I	B	I	I	T	D	A	O	G	U	F
I	Q	B	Q	E	A	D	N	I	R	R	I
D	U	U	L	N	M	C	D	I	R	S	C
C	E	A	G	E	A	I	S	R	L	E	N
U	V	L	R	R	F	I	N	O	O	Y	U
O	E	E	R	I	A	L	U	C	R	I	C
R	U	E	S	S	I	A	P	E	E	G	T

• *Fort McMurray*

La Cabane à sucre des jeunes




«On est jamais de trop pour goûter à la tire, pour goûter à la tire d'érable» (air connu). *(Photo Louise Chaput)*





Que c'est bon la tire! Rollande en redemande! *(Photo Louise Chaput)*

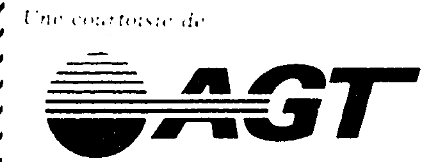


Les enfants ont bien rigolé à la Cabane à sucre qui a eu lieu le 19 mars à l'école Father-Beauregard. *(Photo Louise Chaput)*

Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le Blocs-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.

L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

LE COMITÉ FEMMES de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton invite toutes les femmes chefs de famille monoparentale à une rencontre qui aura lieu le dimanche 27 mars à 14h. Le thème de la rencontre est «relation parent-enfant». C'est au local de l'A.C.F.A. régionale au 8925 - 82 avenue #100. Un service de garderie gratuit sera disponible sur les lieux. Pour plus d'informations, communiquez avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.

CABANE À SUCRE - Toute les personnes qui auraient des suggestions et/ou commentaires concernant la 39e Cabane à sucre qui a eu lieu le 6 mars dernier au Fort-Edmonton sont priées d'écrire à l'A.C.F.A régionale d'Edmonton au # 100, 8925 82e avenue, Edmonton, T6C 0Z2 ou de contacter Suzanne au 469-4401. Vos idées et critiques seront très appréciées car elles nous permettent d'améliorer d'année en année cet événement.

Ça recommence!!
Reprise des activités au gymnase de l'école Maurice Lavallée
Volleyball - tous les mercredis de 19h30 à 21h30 à compter du 6 avril
Badminton - tous les jeudis de 18h00 à 20h00 à compter du 7 avril. Ces activités se poursuivront jusqu'à la fin mai.

Le monde des spectacles t'intéresse? L'A.C.F.A. RÉGIONALE D'EDMONTON est à la recherche de BÉNÉVOLES pour son comité de spectacles. Si tu as le goût de participer au niveau de
choix de planification de spectacles culturels, (un travail d'équipe)
marketing et publicité,
Vente de billets, etc
N'hésite pas à communiquer avec Sylvie au 469 4401

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE est en pleine période de recrutement. Nous sommes à la recherche de nos jeunes francophones âgés de 2 1/2 ans et plus. Nous offrons le seul service de garde d'enfants entièrement francophone. Sous une nouvelle direction nous tenterons d'accueillir le plus grand nombre possible de petits francophones. Venez donc en grand nombre, le CEP vous attend! Pour plus d'information, composez le 465 7651 et demandez Ginette.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «Le Quartier du Collège» accepte présentement des nouvelles demandes d'admissions. Pour de plus amples renseignements, composez le 439 9099 et demandez Nicole.

L'ÉCOLE ENFANTINE située dans les locaux de l'école Maurice Lavallée accepte présentement des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 88-89. Les places donc ne tardez pas. Téléphonez à Lise Pinel au 437 1924.

LA LIGUE FRANCOPHONE DE BALLE MOLLE MIXTE est à la recherche d'arbitres pour sa saison 1988. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Denis Charron au 469 0866 ou Denis Nadeau au 436 3370.

Le CINÉ CLUB des jeunes clôturera ses activités sous peu. Le samedi 9 avril marquera la fin des activités du Ciné Club des jeunes pour 1987-88. À cette occasion, les enfants auront la chance de voir le film roumain «La Clef d'or». Ce film est classé dans la catégorie «classique». Donc, ce sera une façon agréable de terminer cette série de projections. Si vous avez des commentaires ou des suggestions de films ou d'activités, n'hésitez pas à en faire part aux animateurs ou à n'importe quel membre de l'organisme.

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés. C.P. 278 St Paul (Alberta) T0A 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St Paul le 3e lundi de chaque mois.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmi les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

CALGARY

L'Association Francophone et Francophile du Centre de l'Alberta aimerait connaître les intérêts et besoins des personnes de la région. Par la suite, nous pourrons organiser des activités socio-culturelles et éducatives. Si vous désirez participer, veuillez communiquer avec Nicole Pelletier, 8 avenue Nagel, Red Deer (Alberta) T4P 2A4 (403) 342-4018.

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.
Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Lisez

LE FRANCO

EDMONTON

«Besoin d'une gardienne mature pour garçon de 4 mois, à peu près 3 jours/semaine. Près de Bonnie Doon ou Millwoods. Appelez le soir au 450-1349».

Maison à louer pour étudiants francophones. Partagez une maison avec d'autres étudiants francophones pour la somme de $175 par mois, services publics inclus. Située à deux coins de rues de l'école et un coin de rue du ravin. Téléphone: 438-4966

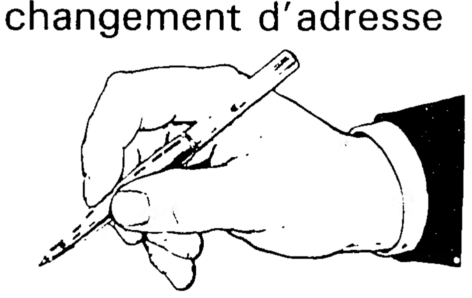
CALGARY

LE MIRACLE DE LA NATURE
BARLEY GREEN
(Orge Verte avec Algues Marines et Riz Complet).
Un aliment rééquilibrant qui vous procure une meilleure santé, une vie meilleure.
Hughes - distributeur - téléphone: (403) 286-5621

Vous déménagez...



Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transport Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur Général du Canada.

No de dossier: SP4650

Projet: Recouvrement de la piste d'atterrissage 08-26, chemins de roulement et tablier à l'aéroport Villeneuve, Villeneuve, (Alberta).

Description des travaux: Ils consistent à étendre approximativement 10,600t d'un mélange béton asphalte chaud et autre travaux relatifs.

Information sur le site: Une réunion d'information sur les lieux du travail à effectuer est prévue le 11 avril 1988 à 9h au bureau du gérant de l'aéroport, Aéroport Villeneuve (Alberta)

Date limite: le 18 avril 1988 **Dépôt:** $100

Informations techniques: Stan Ma, Ing.1.P., Gérant de projet, téléphone 420-3911.

Informations pour l'offre: Danielle Huckin, officier des contrats, téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et à l'Association de la construction de la C.-B., succursale de Vancouver, the (Other) Plan Room - Burnaby C.-B.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Lettres...

(suite de la page 4)

trompe» et «les Franco-Albertains auraient plutôt intérêt à prendre part à la nouvelle réalité canadienne que promouvoit (sic) le nouveau concept du multiculturalisme de décembre 1987». (Le Franco, 4 mars 1988, p. 9) Monsieur Arnal a bien droit à ses opinions mais je me demande dans quelle 'nouvelle réalité canadienne' il a vécu pour affirmer ce qu'il dit d'une façon si catégorique.

Mon travail au sein de la fonction publique du Canada dans la Capitale nationale depuis 1966 - ville qui, selon les statistiques officielles est censée être beaucoup plus bilingue qu'Edmonton - m'a convaincu du contraire. Tout ceux qui ont lu le rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et qui ont applaudi la promulgation de la Loi sur les langues officielles, le 9 juillet 1969 - loi qui assurait enfin **de jure**, sinon de facto, l'égalité linguistique me comprendront. Car à peine deux ans s'étaient écoulés depuis la passation de ladite loi lorsque, le 8 octobre 1971, le gouvernement libéral remplaça la politique du biculturalisme par une politique de «multiculturalisme au sein d'un cadre de bilinguisme», selon l'expression même du Premier ministre P.E. Trudeau. Pourquoi le présent gouvernement veut-il modifier l'actuelle loi sur les langues officielles si ce n'est pour la bonne raison qu'elle est inadéquate à servir son rôle?

Nous savons tous, par expérience, combien les Francophones ont dû continuer à combattre pour obtenir leurs droits, depuis ce temps, dans toutes les provinces. Le rejet par la Cour suprême du Canada de la loi inique manitobaine de 1890 (l'Affaire Forrest), la déclaration de la validité de l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, pour la Saskatchewan (l'Affaire Mercure) ne représentent que la pointe de l'iceberg dans la bataille pour obtenir la reconnaissance de l'égalité du français au Canada.

Faut-il avoir travaillé dans un bureau du gouvernement fédéral (comme je l'ai fait depuis plus de 20 ans) pour être conscient du rejet dans la pratique au jour le jour, de la Loi sur les langues officielles, par un grand nombre de fonctionnaires unilingues anglophones

Tout comme je respecte le droit aux nouveaux arrivés canadiens de garder leur langue et leurs coutumes, tout autant je leur demande, en toute justice et en toute égalité, de respecter mes coutumes et ma langue française, acquises de mon ancêtre parternel venu au Canada dès 1665.

J'incite donc Monsieur Marc Arnal, à prouver historiquement qu'il a raison de soutenir ce qu'il prétend, tel que rapporté dans l'article de Monsieur Sylvain Côté, ou de se rétracter.

Jean Pariseau, historien
Ottawa (Ontario)



En route vers les Caraïbes

Samedi dernier, le 26 mars, un groupe de 21 francophones quittait Edmonton pour une croisière de 7 jours dans les Caraïbes à bord du «Song of America» de la Royal Caribbean. Ces voyageurs venaient de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. M. et Mme Albert Tardif, de l'agence de voyages Ascott Travel les accompagnent. Pour M. Tardif, «c'est une nouvelle expérience que d'organiser une croisière pour un groupe de francophones et je suis satisfait des résultats». Ces joyeux voyageurs ont évité de justesse la tempête de neige qui s'est abattue sur la province en fin de semaine. *(Photo Pierre Brault)*

Nécrologie

AGNÈS MARIE L'HEUREUX
1908-1988

Lundi le 14 mars 1988, est décédée Mme Agnès Marie L'Heureux, du Foyer Youville, de Saint-Albert, à l'âge de 80 ans.

Son premier et second époux Charles et Philippe L'Heureux, l'ont précédé dans la tombe, ainsi qu'un garçon, Charles.

Mme L'Heureux laisse dans le deuil, deux filles; Bernadette, (Joseph Côté) d'Edmonton; Amanda, (Georges Cloutier) du Lac La Biche; une bru Mme Aline L'Heureux d'Edmonton; dix petits-enfants et sept arrière petits-enfants.

Les prières eurent lieu au salon mortuaire Connelly McKinley. Le Rév. Père Alphonse, curé de la paroisse, officiait aux obsèques et l'inhumation se fit au cimetière Ste-Croix.

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive, St-Albert 458-2222
265, rue Fir, Sherwood Park 464-2226

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transport Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumision, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur Général du Canada.

No de dossier: SP4648

Projet: Niveau de la Mezzanine - Conversion en espaces à bureaux à l'Aéroport International de Calgary, Calgary (Alberta).

Description des travaux: Ils consistent à convertir l'espace commercial (anciennement «Cole Book Store») et l'espace utilisé pour l'Olympic V.I.P. Lounge et l'espace commercial adjacent, en espace à bureaux à louer.

Date limite: le 20 avril 1988 **Dépôt:** $50

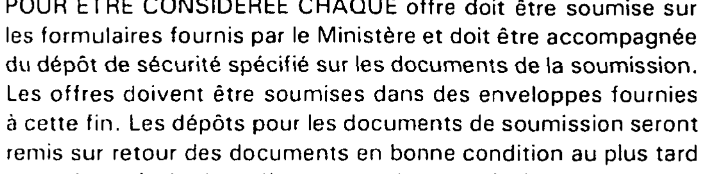
Informations techniques: 1. James Prince, Ing.P., Gérant de projet, téléphone (403) 250-0797. 2. Cook Culham Perdensen & Valentine (Attention: J.A. Frank) téléphone: (403) 253-6459.

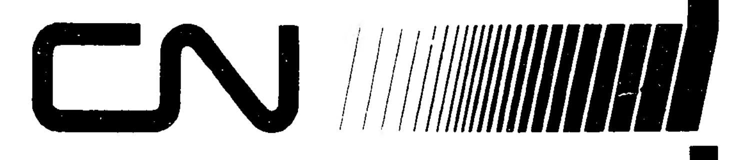
Informations pour l'offre: Mme R. Kotch, officier des contrats, téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et à l'Association conjointe de la construction de la C.-B., succursale de Vancouver, the (Other) Plan Room - Burnaby et l'Association de la construction de Calgary.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.





SOUMISSION POUR TOILETTE DES HOMMES
ÉDIFICE DES INSPECTEURS DE WAGONS
COUR CALDER, EDMONTON (ALBERTA)

Les travaux consistent à démolir, faire la finition intérieure, les travaux mécaniques et électriques.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure des Rocheuses, le jeudi 7 avril 1988**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004-104e avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 24 mars 1988 sur dépôt d'un chèque **certifié non-remboursable de cinquante dollars ($50)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

On peut aussi consulter les documents aux bureaux de l'Association de la Construction d'Edmonton.

Les soumissions doivent aussi être accompagnées d'un chèque certifié égal à 5% du montant de la soumission ou d'un certificat de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Il y aura une visite du chantier le jeudi 31 mars 1988 entre 10h et 11h.

Informations techniques: Bureau de l'architecte, (Edmonton (Alberta), (403) 421-6373.

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton, (Alberta) (403) 421-6382.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président senior
Ouest Canadien
Edmonton (Alberta)



La Chronique sur l'Impôt

Je viens de jeter un coup d'oeil à l'annexe 10 et je me demande qui est le soutien à part le conjoint.

Un soutien est soit l'autre parent de l'enfant avec lequel vous vivez sans être marié(e) le 31 décembre ou toute personne autre que le conjoint de droit (habitant ou non avec vous) demandant une exemption personnelle pour cet enfant.

J'ai vécu au Canada seulement une partie de l'année dernière. Dois-je demander un crédit d'impôt pour enfants calculé au prorata, tout comme mon mari doit le faire à l'égard des exemptions pour enfants?

Non, mais souvenez-vous que les revenus nets déclarés dans l'annexe 10 aux fins du crédit d'impôt pour enfants doivent comprendre tout revenu gagné pendant toute l'année, c'est-à-dire vos revenus gagnés avant et après votre arrivée au Canada. Vous devez avoir droit aux allocations familiales pour demander ce crédit. Si vous ne recevez pas de chèques d'allocations familiales, vous devez écrire à Santé et Bien-être social Canada pour obtenir un avis de décision qui vous permettra de demander le crédit.

Lorsque je demande le crédit d'impôt pour enfants à l'annexe 10, dois-je déclarer le revenu net de mon mari, même si nous nous sommes séparés en 1987?

Si vous étiez veuve, séparée, divorcée ou célibataire au 31 décembre 1987, que vous viviez seule avec votre enfant et que vous avez demandé l'exemption personnelle pour votre enfant, vous comptez uniquement votre propre revenu net dans le calcul du crédit d'impôt pour enfants. Toutefois, si le conjoint (de droit ou de fait) dont vous vous êtes séparée demande une exemption personnelle (équivalent de l'exemption de marié(e) ou exemption pour enfant) à l'égard de votre enfant, vous devrez déclarer son revenu net à l'annexe 10.

Je crois avoir droit au crédit pour taxe fédérale sur les ventes. Comment puis-je le réclamer?

Même si vous n'avez aucun revenu imposable à déclarer, vous devez produire une déclaration d'impôt fédéral et remplir l'annexe 11 pour obtenir le crédit pour taxe fédérale sur les ventes. Chaque personne qui est âgée de 18 ans et plus OU qui est mariée OU qui est parent d'un enfant a droit à ce crédit remboursable si son revenu familial net est de 15 000 $ et moins. Le crédit est réduit en fonction du montant du revenu familial annuel qui dépasse 15 000 $. Votre revenu familial net comprend votre revenu net et celui de votre conjoint, d'un soutien ou de toute autre personne demandant une exemption personnelle pour une personne admissible à ce crédit, de même que les autres montants énumérés à l'annexe 11. Une seule personne peut demander ce crédit pour elle-même, son conjoint et les personnes de moins de 18 ans qui sont à sa charge et à la charge de son conjoint. Le crédit équivaut à 50 $ pour le requérant, 50 $ pour le conjoint et 25 $ pour chaque personne à la charge du requérant ou de son conjoint. Pour de plus amples renseignements, consultez votre guide d'impôt.

Combien de temps dois-je normalement attendre avant de recevoir mon chèque de remboursement d'impôt?

En général, la période d'attente pour recevoir votre chèque de remboursement est de quatre semaines pour une déclaration simple à huit semaines pour une déclaration plus complexe après la date où vous avez posté votre déclaration. Par contre, la réception de votre remboursement d'impôt peut être retardée d'environ trois semaines si Revenu Canada doit communiquer avec vous pour obtenir des renseignements manquants ou insuffisants. Revenu Canada vous demande d'attendre que le délai prévu soit expiré avant de communiquer avec votre bureau de district d'impôt, car les employés des renseignements n'auront pas encore les informations demandées.

Pour éviter un retard de votre remboursement, assurez-vous de bien remplir votre déclaration. En cas de doute, consultez votre guide d'impôt ou communiquez avec votre bureau de district d'impôt avant de poster votre déclaration.



IMPÔT - IMPÔT - IMPÔT - IMPÔT

Pour votre rapport d'impôt
G. BERGERON

8925-82e avenue (Centre 82) Edmonton, Alberta

468-1667

Professionnels

WAYNE GRETZKY HOCKEY MY WAY

WAYNE GRETZKY: LE HOCKEY À MA FAÇON

(HOCKEY MY WAY)

LE SENSATIONNEL VIDÉO DE HOCKEY

Wayne dévoile ses secrets et donne des conseils personnels sur sa façon de jouer. Il indique comment "sa façon" peut améliorer votre jeu.

• PATINAGE • TIR •
• MANIEMENT DE LA RONDELLE • PASSE •
• JEU D'ÉQUIPE ET STRATÉGIES •
• DES JEUX EXCITANTS DE WAYNE GRETZKY •

39.95$

COMMANDEZ TOUT DE SUITE

1-800-268-4364 Téléphoniste 90 (CO-14)
OU ÉCRIVEZ À PROJET 90, C.P. 375,
Station Z, Toronto, Ontario

Veuillez m'envoyer ______ vidéos à ______ $
(Ajoutez 3.50 $ pour frais de poste et de manutention.)
Résidents de l'Ontario taxe provinciale de 7%
☐ Anglais ☐ Français ☐ VHS ☐ BETA
M.C. ☐ VISA ☐ AMEX ☐ Chèque ou Mandat poste ☐
Numéro de carte ______ Date d'expiration ______
Nom ______
Adresse ______ Ville ______ Prov ______
Code Postal ______
(CO-14) Signature ______



ACCORDEUR DE PIANO
11309, 125e rue, Edmonton (Alberta) T5M 0M8
Téléphone: (403) 454-5733
Déry Piano Service
J.A. Déry R.T.T. Denis Busque R.T.T.

CÔTÉ DRYWALL



SPÉCIALITÉS

Rénovations de sous-sols, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et vernis, texture et «stucco» décoratif intérieur

8522, 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4

ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **Louis Côté**
Tél.: **468-5854**

travelworld consultants ltd.

travelworld

(Collège Plaza) 8221, 112 rue
Edmonton (Alberta) Canada - T6G 2L9
Téléphone: (403) **433-9486**

Monique Déry
Agent de voyage professionnelle
12 ans d'expérience

Voyages de vacances, d'affaires, groupes et croisières
Heures: 9h à 17h; lundi au vendredi
Si nécessaire, billets livrés par courrier, sans frais

Mary T. Moreau, LL. B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand

423-1984

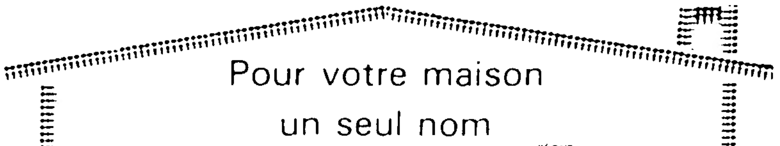
747, 10104, 103e avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500 Banque de Montréal
10199, 101e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4

426-4660



Pour votre maison
un seul nom

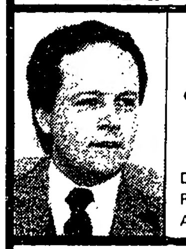
Maryse Jobin



RE/MAX

481-2950

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



Londonderry
PLYMOUTH/CHRYSLER LTD.

Daniel Provost
Représentant des ventes
Autos neuves et usagées

Téléphone 473-6388
13333 Fort Road
Edmonton (Alberta)

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230, 142e rue
Edmonton (Alberta) - T5N 3Y6
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton, Alta #202, 8815, 92e rue T6C 4J4 Tél. 469-9694
Grande Prairie #400, 9835, 101e ave Tél. 539-4110
Dawson Creek, C.B. #19, 1405, 102e ave Tél. 782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 3R8 Tél.: 420-6850

«Cadrin Denture Clinic»
Bernard Cadrin
Édifice G.B., 9562, 82e avenue
Edmonton (Alberta) - T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza,
8217, 112e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 2L9

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225, 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) - T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e ave & 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN





Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier. Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois en composant le 423-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.	**1** **Edmonton** - T.F.E. présente «Ne plus mourir tout entier» à 20h.	**2** **Edmonton** - T.F.E. présente «Ne plus mourir tout entier à 20h.	**3** **Edmonton** - T.F.E. présente «Ne plus mourir tout entier» à 15h.
7 **Plamondon** - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h.	**9** **Edmonton** - Congrès de fondation de la Société des acadiens, suivi d'un souper au Terrace Inn «Le Festin du pêcheur», ouvert à tous. **Edmonton** - Le ciné-club pour enfants présente: «La clef d'or» de 19h30 à 12h au Musée provincial. **St-Albert** - Il y aura une rencontre causerie avec Mme Claude Roberto au Musée situé à l'Hôtel de ville à 14h.	**14** **Edmonton** - Club cinéphile présente «Un zoo la nuit» à 19h30. **Plamondon** - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h.	**15** **Edmonton** - Club cinéphile présente «Un zoo la nuit» à 19h30.
16 **St-Isidore** - Spectacle annuel des Pleins soleil à 19h30 suivi de la célébration du 35e anniversaire.	**17** **St-Isidore** - Pièce de théâtre présentée par les étudiants de Gravelbourg en après-midi.	**21** **Edmonton** - Souper-causerie des femmes francophones à 19h. Thème: Oser son autonomie. **Plamondon** - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h.	**22** **Edmonton** - 2e Folklories francophones présentées par l'Alliance chorale de l'Alberta. Info.: 465-5515.
23 **Edmonton** - 2e Folklories francophones présentées par l'Alliance chorale de l'Alberta. Info.: 465-5515.	**24** **Edmonton** - 2e Folklories francophones présentées par l'Alliance chorale de l'Alberta. Info.: 465-5515 et un spectacle pour le 25e anniversaire au Jubilee Auditorium.	**25** **Edmonton** - 2e Folklories francophones présentées par l'Alliance chorale de l'Alberta. Info. 465-5515.	**28** **Plamondon** - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h.

LOTO-FRANCO

Aux détenteurs de billets: les chèques de remboursement seront mis à la poste le 15 avril. Merci de votre patience.